

Dossier

On vous parle d'un temps...

...que les moins de 20 ans aimeraient bien connaître !



Et les infos régionales !

SOMMAIRE N° 22

ACTUALITÉS

p. 4 - ÉVÈNEMENTS

p. 5 - PARUTIONS

INFOS DE VOTRE RÉGION

p. 6 - BRABANT WALLON

p. 7 - BRABANT WALLON

p. 8 - BRABANT WALLON

p. 9 - BRABANT WALLON

p.10 - HAINAUT

p.11 - LIEGE

p.12 - LIEGE

p.12 - NAMUR/LUXEMBOURG

FOCUS p.13

DOSSIER p.15

CALENDRIER p.26

CONTACT

Fédération Francophone des Écoles de Devoirs
Rue Saint-Nicolas 2
5000 Namur
Tel : 081/24.25.21 - Fax: 081/24.25.23
Email : info@ffedd.be
www.ecolesdedevoirs.be
N° de compte : 523-0801719-89
N° d'entreprise : 431007028

Venez à la rencontre des EDD

... et assister à une journée de rassemblement du secteur

- Mômes en santé

- Les volontaires, acteurs essentiels des EDD

Un jeu réalisé par "Le Centre d'Aide à la Réussite"

De petits marmitons... "presque parfaits" !

Le tour du monde pour les EDD Sainte-Barbe et Vert-Chemin

Formations

Revisiter l'histoire grâce à la géométrie

... ou le français par le dessin

Bonjour la Bibi !

L'AEDL partenaire des Rencontres de l'Éducation relative à l'Environnement

Une nouvelle EDD à Andenne

Ivan Illich : une société sans école

"On vous parle d'un temp..."

Rappel des prochaines formations

La Filoche est la revue trimestrielle de la Fédération Francophone des Écoles de Devoirs (FFEDD) et des Coordinations régionales (AEDL, CEDD Nam-Lux, CEDDH, CEDDBW, CEDD Bxl).

COMITÉ DE RÉDACTION

Marie-Hélène André (AEDL - FFEDD)

Kristel Brusadelli (FFEDD)

Caroline Daems (FFEDD)

Prescilla Debecq (CEDDH)

Stéphanie Demoulin (FFEDD)

Christian Dengis (AEDL)

Nath Dessart (FFEDD)

Mariame Hichaux (CEDDBW)

Charles Hutlet (CEDD NAM/LUX)

Lara Jochems (AEDL)

Sandrine Piron (FFEDD)

Delphine Vanderlinden (CEDDH)

ILLUSTRATIONS

Fotolia.com

Contribution des auteurs

MISE EN PAGE

Nath Dessart

Avec le soutien de la Communauté française
et de la Wallonie



Wallonie

Pour toute reproduction d'articles, d'extrait d'articles ou d'illustrations, merci de demander une autorisation préalable auprès de la FFEDD.

Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.

Cette revue a été réalisée avec des logiciels libres.



Le 1er décembre 2011 un accord gouvernemental s'attachant à réformer le FESC1 voyait le jour, réforme plongeant dans l'incertitude de nombreuses structures, telles que les EDD, quant à leur survie. 708 emplois seraient concernés en Fédération Wallonie-Bruxelles... Suite à la plateforme FESC du 6 mars 2012, créée dans le but de défendre le maintien et le renforcement d'un accueil de qualité pour les enfants, nous en apprenons un peu plus quant à cette réforme : celle-ci viserait la suppression pure et simple du FESC et le transfert des moyens du fédéral vers les Communautés. La plateforme continue à se battre pour qu'une solution soit recherchée au niveau fédéral... Des mesures similaires (régionalisation des moyens) sont envisagées en ce qui concerne le FIPI2. La Fédération surveille de près ces deux dossiers et ne manquera pas de vous tenir informés lors de ses prochains communiqués.

Pour passer à des choses plus printanières et davantage réjouissantes, le Printemps des EDD est là durant 4 mois pour faire connaître et mettre en valeur le travail réalisé en EDD. De plus, le 12 mai aura lieu la « journée des 1001 mains », moment fort de ce Printemps... Une journée pour rendre notre secteur visible aux yeux de tous à travers les créations de nos jeunes! Plus de 900 d'entre vous, enfants et animateurs issus de toute la Fédération Wallonie-Bruxelles, ont décidé de participer à cet événement! Cortège, prise de parole des enfants, flash et autres festivités sont au menu!!!

Pour continuer avec les réjouissances, nous vous proposons pour notre dossier thématique des pistes de réflexion autour de la notion de temps libre. Notre secteur fait partie en effet du secteur « Accueil Temps Libre », mais de quoi s'agit-il exactement? Faut-il laisser à nos enfants le temps de faire ce qu'ils veulent, même si cela signifie ne rien faire? Mal considérés dans notre société, les moments de temps libre représentent pour nous au contraire un enjeu important en tant que moteur de créativité et d'épanouissement, mais aussi en termes d'élément favorable aux apprentissages. Laisser du temps à nos enfants, c'est aussi une manière de respecter leur propre rythme, loin des journées débordées et débordantes d'activités « à faire » en tous genres...

Tout ça sans oublier l'actualité de vos coordinations régionales : jeux, ateliers culinaire et musical, projets réalisés en EDD en passant par une petite réflexion autour d'une « société sans école ». Nous vous rappelons aussi dans ce numéro les dernières formations organisées jusqu'en juin.

Bonne lecture et bon printemps à toutes et à tous!

L'équipe de la FFEDD.



S'abonner à la Filoche

Les EDD affiliées reçoivent automatiquement un abonnement gratuit.
Pour un exemplaire supplémentaire :
13€/an ou 4€/n°

Pour les autres: 20€/an ou 6€/n°

Pour plus d'infos sur les modalités d'abonnement :

infos@ffedd.be - 081/24.25.21
www.ecolesdedevvoirs.be

Actualités

Venez à la rencontre des Écoles de Devoirs !

par Kristel Brusadelli, Chargée de communication/formatrice FFEDD

La Fédération des Ecoles de Devoirs (FFEDD) a le plaisir de vous annoncer la nouvelle édition du Printemps des Ecoles de Devoirs qui se déroulera dans toute la Communauté française du 1^{er} mars au 30 juin 2012.

PRINTEMPS DES ÉCOLES DE DEVOIRS

du 1^{er} mars au 30 juin 2012

dans toute la
Communauté française



Durant 4 mois, près de 80 Écoles de Devoirs ouvriront leurs portes au public dans l'objectif de faire découvrir ce qui se cache derrière le terme « écoles de devoirs ». Au menu, une foule d'activités: expo, spectacles, théâtre, chants, danses, jeux... qu'on se le dise ! Nous vous invitons à prendre connaissance du programme des activités pour chaque EDD participante sur notre site www.ecolesdedevoirs.be. Pour plus d'infos, n'hésitez pas à prendre contact directement avec les EDD que vous souhaitez rencontrer. La Fédération reste également à votre disposition afin de répondre à toutes vos questions.

Si le soutien scolaire fait partie des missions fondamentales des EDD, celles-ci visent de manière générale l'autonomie du jeune via l'apport d'outils variés. En 2011, la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente se penchait sur le rôle des EDD au sein des processus d'accrochage scolaire à travers l'étude « Les écoles de devoirs : au-delà du soutien scolaire » et mettait notamment en évidence cette spécificité du secteur par rapport aux autres lieux d'accueil des enfants dans leur temps libre. Les divers types d'apprentissage (le

jeu, les ateliers artistiques...) sont en effet pour nous autant de manière de (re)donner le goût d'apprendre et de lutter contre l'échec scolaire. De dimension familiale et ancrées dans le cadre de vie du jeune, les EDD permettent de tisser des liens personnels non seulement avec le jeune mais aussi avec sa famille. Ce sont ces structures d'accueil si particulières que nous vous proposons de rencontrer de mars à juin.

...et venez assister à une journée de rassemblement du secteur !

JOURNÉE DES 1001 MAINS

Samedi 12 mai 2012



Dans le cadre de ce Printemps des EDD aura lieu une grande journée de rassemblement du secteur, la « Journée des 1001 mains », le 12 mai prochain à Namur. Près de 900 enfants et animateurs issus de Wallonie et de Bruxelles viendront défilé avec leurs créations personnelles dans les rues namuroises. Afin de présenter notre secteur et ses diverses missions, les enfants seront invités à prendre la parole avant de se déhancher au rythme d'un flash mob collectif! Durant ce Printemps des EDD, vous êtes également invités à vous rendre auprès des EDD qui préparent cette « Journée des 1001 mains ».

Plus d'infos : www.ecolesdedevoirs.be



Vient de paraître : 2 nouveaux guides



MÔMES EN SANTÉ

LA SANTÉ EN COLLECTIVITÉ
POUR LES ENFANTS
DE 3 À 18 ANS

ÉDITION 2012



Mômes en santé : Le guide indispensable pour les structures d'accueil des enfants de 3 à 18 ans en Fédération Wallonie-Bruxelles

Ce guide est destiné à l'ensemble des opérateurs qui assurent un accueil des enfants de 3 à 18 ans dans une structure collective (plaine de vacances, club sportif, école de devoirs, etc.).

Quel réflexe, quelle attitude adéquate adopter face aux différentes situations de santé : de la simple blessure à la méningite, en passant par les allergies et l'alimentation.

Ce guide aborde :

- le contexte légal dans lequel le personnel d'encadrement évolue ;
- les différents volets de la promotion de la santé et de la prévention, en partant d'une série de principes généraux essentiels à respecter, par exemple en matière d'hygiène, de qualité de l'environnement ou encore d'alimentation ;
- des cas très concrets qu'une équipe d'animation peut être amenée à devoir gérer. Des chapitres spécifiques sont consacrés aux maladies infectieuses d'une part et aux allergies d'autre part ;

- ...

Le référentiel « Mômes en santé » est téléchargeable gratuitement via le site <http://www.momesensante.be> et est disponible sous format papier auprès du :

SCPS Question Santé asbl
rue du Viaduc 72

1050 Bruxelles

Tel : 02/512.41.74 - info@questionsante.org

www.questionsante.org

Ce projet, qui a bénéficié du soutien financier de Fadila Laanan, est issu d'un très large partenariat : les Services de promotion de la santé à l'école, l'ONE, la Croix-Rouge de Belgique, le SCPS Question Santé asbl, des organisations de jeunesse telles que les asbl Résonance et Jeunesse & Santé, la Fédération Francophone des Ecoles de Devoirs, le Conseil supérieur des CPMS.

Les volontaires, acteurs essentiels des écoles de devoirs

Le guide « Les volontaires, acteurs essentiels des écoles de devoirs » vient de paraître.

Ce guide, élaboré par l'ONE en collaboration avec des représentants de tous les secteurs concernés, a pour objectif d'informer et de guider les personnes intéressées par le volontariat en école de devoirs. Vous y trouverez une myriade d'informations utiles et de témoignages, ainsi que tous les aspects pratiques, administratifs et juridiques de la fonction.

Les écoles de devoirs recherchent des volontaires !

Les volontaires tiennent un rôle particulièrement important dans les écoles de devoirs. Ils en constituent les acteurs essentiels, tant au niveau de l'animation que du support administratif. Les EDD recherchent donc en permanence de nouveaux volontaires.

Des volontaires, pour quoi faire ?

Animateur volontaire en école de devoirs

L'animateur en école de devoirs met en place les conditions adéquates pour que les enfants et les jeunes puissent maîtriser leurs apprentissages scolaires, acquérir leur autonomie et développer leur ouverture culturelle, créative, sportive et ludique. Il instaure autour de l'enfant et de sa famille un climat de confiance, tout en veillant au respect des limites de sa mission, dans le respect des règles de déontologie et d'éthique.

Support administratif volontaire pour les écoles de devoirs

Le volontaire offre un support administratif à l'école de devoirs, notamment au niveau de la gestion des dossiers concernant les demandes de reconnaissance et de subventions et ce, là aussi, dans le plus strict respect des règles de déontologie et d'éthique.

Procurez-vous le guide « Les volontaires, acteurs essentiels des écoles de devoirs ».

Disponible sur demande auprès du Service Ecoles de devoirs de l'ONE

E-mail : accueil-edd@one.be -
Tél. : 02/542.12.47 -
02/542.14.49 ou 65

Téléchargeable sur le site web de l'ONE à l'adresse suivante : <http://www.one.be/index.php?id=documents-a-telecharger>



PLACE AUX INFOS REGIONALES ! La rubrique des Coordinations

Retrouvez toute l'actualité régionale de notre secteur proposée par les Coordinations !



Coordination des Écoles de Devoirs du
Brabant Wallon

BRABANT WALLON

Un jeu de société réalisé par l'Ecole de Devoirs "Le Centre d'Aide à la Réussite".

.....
par Françoise Pelling, animatrice au C.A.R.
.....

Le mercredi 18 janvier 2012, l'Ecole de Devoirs « Le Centre d'Aide à la Réussite » a présenté officiellement son jeu de société « Braine-l'Alleud à la loupe ».

Depuis 2005, l'Ecole de Devoirs répond régulièrement aux appels à projet « Etre jeune et citoyen de ma commune » lancés par l'Echevinat de la Jeunesse de la commune de Braine-l'Alleud. Après avoir organisé un rallye pédestre de découverte du territoire de Braine-l'Alleud, « le Centre d'Aide à la Réussite » dépose un projet de jeu de société en 2009. L'idée est de donner une dimension plus ludique à l'objectif de départ à savoir inciter les jeunes à la découverte du patrimoine de leur commune.

Grâce à l'aide financière de la commune, l'aide matérielle de la section de menuiserie de l'Athénée Riva Bella, le jeu « Mission Terroir » du canton de Jodoigne comme modèle, la motivation, la débrouillardise et l'enthousiasme des élèves et de leurs animatrices, le jeu « Braine-l'Alleud à la loupe » a pu être réalisé.

Le jeu « Braine-l'Alleud à la loupe » est conçu pour 2 à 8 joueurs à partir de 10 ans. Il s'agit de remplir une mission bien précise de découverte de la commune en répondant à des questions d'histoire, de géographie, d'environnement, de sport ou de citoyenneté.

Vous l'aurez compris le joueur qui remplit sa mission le premier est le gagnant !

Ce fut une après-midi récréative et de détente pour les représentants de la commune, les membres du CA et les volontaires du « Centre d'Aide à la Réussite » ainsi que les parents et les enfants présents ce jour-là.

C'est avec beaucoup de fierté que la présidente et fondatrice de l'ASBL, Yolande Mendes da Costa a rappelé l'« historique » de la réalisation du jeu.

Quant à la coordinatrice, Isabelle Peeters, et les animatrices, elles se sont fait une joie d'animer les tables de jeu.

Le collège était représenté par Madame Chantal Versmissen, échevine des sports et de l'enseignement communal. Avec des

membres du service de la jeunesse, cette dernière a découvert les règles du jeu et s'est jointe, sans hésitation et dans la bonne humeur, à un groupe de joueurs.

Un drink a clôturé cette réunion ludique et conviviale.

Deux exemplaires du jeu seront déposés au service jeunesse et à la ludothèque de la commune.



Les Grands Loups d'Isengrin De petits marmitons... "presque parfaits" !

par Mariame Hichaux, Coordinatrice CEDDBW

Se plonger dans le monde savoureux de la gastronomie, nettoyer, découper, éplucher, peser, malaxer, dresser une belle assiette avant de dévorer son contenu: les enfants adorent ! Un mercredi par mois à l'Edd « Les Grands Loups d'Isengrin » à Limelette, les jeunes cuisiniers en herbe prennent un malin plaisir à mettre la main à la pâte lors d'un atelier culinaire supervisé par Anne Goossens, coordinatrice...et aussi fin gourmet ! Ludiques, gourmands mais aussi didactiques, ces ateliers sont consacrés à la réalisation d'une pâtisserie ou à l'élaboration et à la dégustation d'un plat simple que les enfants ont eux-mêmes préalablement choisis. Au menu de ce 8 février : des crêpes salées au fromage.

Saladier et fouet à la main, nos petits chefs se lancent dans la préparation de la pâte à crêpes.

« Vous avez des œufs et un bol pour les coquilles » précise la grande chef coq. « Vous cassez les œufs en évitant bien que les coquilles ne tombent dans le saladier. Vous les mélangez ensuite à la farine... »

Farine, lait, œufs, un peu d'huile, une pincée de sel et ensuite on fouette jusqu'à obtenir une pâte lisse et coulante. Et voilà, le tour est joué ! On recouvre la pâte et on la laisse reposer une bonne heure.

Et que fait-on dans l'intervalle ? On sort la guitare et les paroliers : place à l'atelier « Ma vie en chansons ». Axé sur le son, la voix, le



chant, les musiques et les rythmes, l'atelier animé par Mélissa Delrez, propose aux enfants de partir à la découverte de la musique en écoutant et chantonnant des œuvres d'époques, de cultures et de styles différents. Un joli moment d'évasion, de petites ritournelles magiques, de rythmes enjoués, de chansons drôles, de rires et de fou rires.

Nihad (10 ans) apprécie beaucoup cet intermède musical : « Aujourd'hui, on a appris une nouvelle chanson et j'aime bien chanter. Les chansons parlent de quelque chose et on apprend chaque fois de nouvelles choses, de nouveaux mots, de nouvelles danses ».

Ensuite, retour au coin cuisine pour la cuisson des crêpes suivie par la tant attendue dégustation. Verdict, nos petits gourmets trouvent



les crêpes très bonnes.

Killian (9 ans) qui suit assidûment les ateliers depuis le début précise que « C'est nous qui avons choisi de faire des crêpes parce que c'est bon. Le mois passé, on a fait une galette des rois. On prend une feuille, on réfléchit à ce qu'on pourrait préparer chaque mois et on arrive chaque fois à un résultat. Et moi j'aime bien cet atelier parce que chaque personne fait quelque chose et aussi parce qu'on mange ce qu'on a préparé soi-même » (Kyllian, 9 ans).

À la maison, Nihad met parfois la main à la pâte, tout particulièrement lorsque sa maman prépare des gâteaux. « J'aime bien apprendre à faire des recettes parce que j'aime bien cuisiner. Le mois prochain, j'aimerais qu'on prépare des cookies ».

Notons que le rituel consiste souvent pour les enfants à emballer un petit morceau pour faire goûter à la famille et ainsi faire découvrir leur talent de cuisinier en herbe.



L'atelier des petits marmitons est un moment réjouissant et savoureux à la fois mais aussi un lieu d'apprentissage et d'expérience qui permet de (re)découvrir, de façon pratique et amusante le plaisir des sens.

Comme l'a si bien exprimé Manuel Lauti, les ateliers culinaires permettent aux enfants de « leur donner le goût de la cuisine, transmettre la gourmandise, éveiller les sens pour faire le plein de curiosité mais aussi la susciter. C'est bouger, rouler, touiller, siroter,

piler, malaxer, combiner les goûts, jouer avec les textures, observer, écouter, s'intéresser, créer, imaginer; s'émerveiller par le toucher, l'odeur, le goût et la couleur. Vivre la cuisine comme un moyen d'expression, ouvrir grand les fenêtres à l'autre bout du monde et voyager avec l'enfant pour différentes cultures culinaires étrangères. Apprendre à mettre des mots sur leurs sensations (...) Partager entre astuces et tours de mains ».

Et tout comme lui, j'espère que vous ne resterez pas sur votre faim. Le reste est une histoire de goût, comme la cuisine au beurre ou la soupe aux choux !

Recette des crêpes salées au fromage

Ingrédients :

- 160 g de farine
- 1/3 l de lait
- 2 œufs entiers
- 2 c. à soupe d'huile
- tranches de gruyère
- 1 pincée de sel

Préparation :

Versez la farine dans un grand saladier. Faites un puits et cassez-y les œufs.

Fouettez à la fourchette en incorporant peu à peu la farine aux œufs.

Versez le lait ou le mélange de lait et d'eau en filet tout en fouettant.

Mélangez jusqu'à l'obtention d'une pâte lisse et coulante.

Parfumez à votre gré (sucre vanillé...)

Couvrez et laissez reposer 1 heure à température ambiante.

Faites chauffer une poêle antiadhésive, préalablement huilée.

Lorsque la poêle est bien chaude, versez une louche de pâte et tournez la crêpière afin de bien la répartir.

Quand la crêpe est cuite d'un côté, retournez-la.

Puis mettez le fromage et attendez qu'il fonde.

Ensuite, fermez la crêpe et servez-la.

Servez chaud ou tiède.

Bon appétit !

Un tour du monde pour les EDD Sainte-Barbe et Vert-Chemin

Par Joachim Vanherp, coordinateur Extrascolaire

Le vendredi 24 février, le centre culturel le Waux Hall a accueilli les enfants des écoles de devoirs du Vert Chemin et du Quartier Sainte Barbe à Nivelles, ainsi que leurs parents dans le cadre d'une exposition : « Les marionnettes s'exposent d'un continent à un autre »



Les écoles de devoirs ont notamment pour missions de favoriser: le développement intellectuel de l'enfant, notamment par le soutien à sa scolarité, par l'aide aux devoirs et par la remédiation scolaire, mais aussi la créativité de l'enfant, son accès et son initiation aux cultures dans leurs différentes dimensions, par des activités ludiques, d'animation, d'expression, et de création.

Dans cet esprit, l'échevine en charge de l'extrascolaire et des écoles de devoirs a proposé cette activité pendant le congé scolaire de carnaval. Les enfants âgés de 6 à 15 ans ont pu découvrir près de 150 marionnettes issues du monde entier : Vietnam, Burundi, Chine, Pologne, Sicile, et bien d'autres pays encore sans oublier ...la Belgique !

De Polichinelle, Guignol, Punch, à Tchantchès, sans oublier les plus célèbres comme Pinocchio bien sûr, ces marionnettes nous racontent des histoires, des légendes, qui aujourd'hui encore, fascinent et émerveillent petits et grands.

L'animation de cette exposition était centrée sur la découverte et la manipulation par le biais d'activités proposées par le coordinateur extrascolaire.

Les enfants sont repartis chacun avec un petit fascicule, une ébauche d'activités à réaliser chez soi en famille.

« En s'intéressant aux marionnettes, on s'intéresse aux gens, aux différentes cultures, on s'ouvre au monde", théâtre des Zygomars.



Formation : "Aides et subsides : mode(s) d'emploi"

par Mariame Hichaux, Coordinatrice CEDDBW

Êtes-vous certains de connaître toutes les ficelles vous permettant d'obtenir un subside, une aide à l'emploi, du matériel pédagogique...bref, les fonds ou ressources indispensables pour financer au mieux vos projets ?

Cette formation abordera les différents types d'aides et subsides octroyés par les pouvoirs publics, les entreprises et les fondations, pour aider à mieux comprendre les attentes, besoins et points d'attention particuliers des organismes subsidants. Comment et où trouver ces aides et subsides ? Comment répondre à un appel à projet ? Comment construire un dossier en béton de manière à le rendre éligible ? Comment et à qui faire appel en ce qui concerne les aides du secteur privé et les sponsorings possibles ?...

Autant de points qui seront développés lors de cette formation, qui se veut être une source d'informations mais aussi la possibilité d'analyser des cas concrets, proposer des mises en situation et échanger ses propres ressources par rapport à son vécu en EDD.

La formation sera assurée par Thibaut Naniot, historien et politologue, spécialiste en recherche de fonds.



Date : mardis 24 avril, 15 et 29 mai 2012

Horaire : de 9h à 13h

Lieu :

Maison de la Laïcité,
Rue des Deux Ponts, 19
1340 Ottignies-Louvain-La-Neuve

Prix:

Affiliés CEDDBW: gratuit

Non affiliés/ Externes: 30 Eur/pers.

Etudiants et demandeurs d'emploi : 10 Eur/pers.

Rens. & inscr:

CEDDBW, info@ceddbw.be ou 010/61.10.88 - 0479/82.66.42

Formation : "La motivation : ça se travaille avec la PNL !"

par Mariame Hichaux, Coordinatrice CEDDBW

Si vous n'avez pas pu suivre cette formation en mars dernier, pas de panique : la CEDDBW joue les prolongations ! Pour rappel, la formation se propose d'aborder et développer les stratégies de motivation issues de la Programmation Neuro-Linguistique qui se révèlent être utiles dans l'apprentissage.

Elle sera animée par Michaël Devilliers, licencié en psychologie, Maître Praticien PNL et spécialisé en stratégies PNL des apprentissages.



Date : samedis 21 avril et 5 mai 2012

Horaire : de 9h à 16h

Lieu :

Maison de la Laïcité,
Rue des Deux Ponts, 19
1340 Ottignies-Louvain-La-Neuve

Prix:

Affiliés CEDDBW: 20 €

Non affiliés/ Externes: 30 Eur/pers.

Etudiants et demandeurs d'emploi : 10 Eur/pers.

Rens. & inscr:

CEDDBW, info@ceddbw.be ou 010/61.10.88 -
0479/82.66.42



Revisiter l'histoire grâce à la géométrie...

par Priscilla Debecq, coordinatrice CEDDH

...un jeu d'enfants pour les EDD qui ne manquent ni d'imagination ni de savoir-faire.

D'après Toutankhamon : l'EDD "En Chocolat" à Quaregnon

En s'inspirant de sa visite à l'exposition "Le trésor de Toutankhamon", l'EDD En chocolat a imaginé un stage ayant pour thème la réalisation de bijoux inspirés de l'Égypte ancienne.

L'objectif: réaliser une collerette telle que les Égyptiens en portaient.

Dans l'avant-projet, ce sont des notions de géométrie et de symétrie qui ont été utilisées.

Pour l'aspect créatif, outre des techniques classiques comme l'enfilage de perles ou la peinture sur tissu, les enfants ont transformé des coquilles de fruits secs poncées et peintes en scarabées de turquoise, des capsules aplaties et dorées pour représenter le disque solaire et reconverti des boutons en pierres précieuses.

Mission accomplie pour les 12 participants qui ont pu se familiariser avec les coutumes et l'art égyptiens tout en revoyant leur géométrie.

Les parures, associées à des tuniques faites main, faisaient illusion et ce sont de vrais petites égyptiennes qui sont rentrés chez eux fiers comme Cléopâtre !



...ou le français par le dessin

Atelier B.D. à "L'Après 4 heures" à Ghlin.

Le projet, consistant à réaliser 2 planches de bandes-dessinées, confrontait 2 techniques : le fait-main et l'informatisé.

Pour la planche « artisanale », plusieurs étapes ont été nécessaires.

Tout d'abord Amélie, la responsable du projet, avait tracé le contour des cases.

Ensuite, les enfants ont pioché au hasard les divers éléments de l'histoire (personnages, lieux, véhicules,...)

Après avoir pris connaissance des consignes (ne pas utiliser de marqueurs, ne pas reproduire une histoire existante, utiliser divers matériaux pour créer du relief et les décors) et avec l'aide des animatrices, les enfants ont pu laisser libre cours à leur imagination. Il s'agissait en effet de construire une histoire, de créer les dialogues et la narration ; et enfin d'assembler le tout et de le coller sur la planche.

Pour la BD « informatisée », les enfants ont travaillé sur le logiciel « Comic book Créateur ». Une seule consigne: « ma journée de stage à l'EDD ».

Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à se figer dans l'action le temps d'une photo.

Le résultat fut des plus surprenants pour un groupe d'enfants, dont la majorité avait moins de 10 ans, qui disposera désormais d'une corde de plus à son arc.





Petit tour du côté des Edd Liégeoises

Bonjour la Bibi !

.....
par Lara Jochems, animatrice AEDL
.....

Implantée en plein cœur du quartier multiculturel de Saint Léonard à Liège, sur la rive gauche de la Meuse, l'Asbl la Bibi abrite dans ses murs colorés un CEC, une Maison de Jeunes et une Ecole de Devoirs primaire et secondaire.

Elle est loin d'être une nouvelle venue dans le quartier puisque l'histoire de cette association a commencé il y a plus de 40 ans. Lors des premières vagues d'immigrations italiennes, espagnoles,... les habitants ont constaté que de nombreux adolescents semblaient dépourvus de centres d'intérêts et avaient du mal à s'occuper de manière constructive. Voulant y remédier, ils ont créé une asbl ayant pour mission de mettre en valeur les qualités humaines des jeunes en leur proposant diverses activités autour de l'expression, de la créativité et de l'émancipation sociale. De ce cheminement est née la Bibi. Toujours proche aujourd'hui de la population, elle fait partie des vieux routards du quartier et travaille en collaboration avec d'autres organismes via la coordination Saint Léonard. Une équipe dynamique se partage différents services mais réfléchit ensemble aux divers projets. Plusieurs volontaires viennent également leur apporter une énergie supplémentaire.

L'épanouissement général, le bien-être et le respect du rythme des enfants et des jeunes, la découverte de nouveaux horizons, des autres et du monde qui nous entoure, font partie des lignes de conduite de cette association, tout en visant, à long terme, l'autonomie de cette jeunesse.

L'Edd de la Bibi

L'Ecole de Devoirs primaire ouvre ses portes tous les jours de la semaine et accueille les enfants selon deux tranches d'âges pour répondre aux besoins de chacun. Deux jours d'aide aux devoirs sont consacrés aux petits et deux autres jours aux plus grands ; le mercredi rassemble, quant à lui, l'ensemble des enfants, et plus si affinités, autour d'activités créatives, sportives, culturelles,...

L'Edd ado se déroule, quant à elle, deux fois par semaine à d'autres tranches horaires.

Les animateurs accordent beaucoup d'importance aux relations avec les parents et les enseignants. Les premiers sont régulièrement invités à des réunions d'informations et de sollicitations. L'équipe prend soin de toujours se montrer accueillante et disponible. En ce qui concerne les écoles, le journal de classe se révèle être un bon outil de communication entre les différents partenaires. Des rencontres sont également planifiées quand le besoin s'en fait sentir.

Les horaires d'aide aux devoirs sont réglés comme du papier à musique en tenant compte du rythme de développement des enfants, ce qui les aide à se structurer. Rappelons-nous que, comme le montrent les recherches de Jean Epstein, la non-maîtrise du temps et les rythmes non respectés sont des facteurs favorisant la violence chez les jeunes. Les enfants arrivent directement après l'école. Un temps est alors consacré au repos et aux loisirs permettant de se poser et de souffler. Les animateurs de la Bibi pensent, qu'après être restés assis à leur banc d'école pendant une bonne partie de la journée, qu'il est nécessaire pour ces enfants de pouvoir se détendre. Ils peuvent prendre leur collation et discuter

avec les animateurs de la journée écoulée. L'équipe insiste beaucoup sur ce temps d'écoute qui permet de recueillir les joies, les peines, les questions, ... des enfants. Un espace bibliothèque et une salle de jeux (jeux en bois, symboliques, de société, de construction...) sont également mis à leur disposition. Ils ont le choix de leurs activités. Ce moment convivial place tout le monde dans de bonnes conditions pour commencer ensuite le travail scolaire et offre une petite bulle d'oxygène au milieu des journées bien remplies qui composent les semaines des écoliers.

Les devoirs commencent... Ils se font par petits groupes, accompagnés d'une personne de référence (stagiaire, volontaire ou salarié). Un temps déterminé leur est consacré afin de respecter les droits, rythmes et besoins des enfants. Quand arrive 17h, journaux de classe, mallettes et cahiers se ferment pour faire place aux animations culinaires ou d'écriture (le projet du petit journal de la Bibi entièrement réalisé par les enfants vient de voir le jour). L'ensemble des enfants participe à ces ateliers ludiques qui font partie intégrante du projet de l'Edd. Les animateurs prennent soin d'expliquer l'importance de ces activités aux parents et aux enfants. Par ce biais, ils travaillent toute une série de compétences: la planification d'actions, l'organisation, le respect de l'autre, la participation,... Tant d'apprentissages qui sont nécessaires à l'épanouissement scolaire, personnel, social,... Eh oui ! Tout ça ne va pas l'un sans l'autre. Ces activités assurent la continuité de l'encadrement éducatif et favorisent l'estime de soi.

Pendant les vacances scolaires, l'association organise de nombreuses activités et des séjours à l'étranger. Ces derniers sont préparés pendant une bonne partie de l'année en collaboration avec les enfants et leur famille. Les autres activités de la Bibi viennent également enrichir le projet de l'Edd.

Comme à chaque fois que je rencontre une Ecole de Devoirs, je finis mon article un peu frustrée de ne pouvoir m'étendre davantage dans le détail sur toutes les belles choses qui s'y passent. Alors n'hésitez pas, vous-même, à pousser la porte des Edd qui vous entourent pour les découvrir, échanger des pratiques, des idées, collaborer, ...Travaillant moi-même sur le terrain, c'est un enrichissement personnel et professionnel constant que de rencontrer d'autres structures, d'autres animateurs, d'autres réalités,...

Des listes d'attente interminables, des moyens trop limités, des réalités souvent difficiles, mais que de créativité, de solidarité, d'accueil et de chaleur dans les Edd. Et à Liège, on sait ce que cela veut dire... !



Aedl



Coordination des Écoles de Devoirs de Liège (AEDL)

LIEGE

L'Association des Ecoles de Devoirs en province de Liège est partenaire des 13^{èmes} Rencontres de l'Education relative à l'Environnement (ErE)

par Christian Dengis, coordinateur AEDL

Le Réseau IDée et ses partenaires - Agenda 21 du CPAS de Bruxelles, Association des Ecoles de Devoirs en province de Liège (AEDL), Centre Verviétois de Promotion de la Santé (CVPS), CRIE d'Harchies, CRIE de Saint-Hubert, CRIE de Spa, Empreintes asbl, Fédération de Maison de Jeunes en Belgique Francophone (FMJBF), Le Début des Haricots asbl, Régie de Quartier de Châtelet et Revert asbl - ont le plaisir de vous inviter à ces Rencontres !

Les 25, 26 et 27 juin 2012, au Domaine de Mambaye à Spa, cette 13^{ème} édition proposera une découverte mutuelle et l'échange entre trois secteurs éducatifs : celui de l'ErE, du social et de la promotion de la santé. L'occasion pour les animateurs, formateurs, éducateurs, assistants sociaux... d'échanger sur leurs pratiques pédagogiques, de réfléchir et de construire ensemble !

Organisées tous les deux ans, les Rencontres de l'ErE (Education relative à l'Environnement) sont l'occasion pour une centaine

d'animateurs, formateurs, enseignants, éco-conseillers... de prendre le temps pendant trois jours d'échanger sur leurs pratiques, de mieux se connaître, de réfléchir et de construire ensemble. C'est aussi un temps idéal pour présenter ou découvrir de nouveaux projets au cours d'ateliers d'échanges.

Conférences et ateliers permettront de mieux comprendre les enjeux communs, les méthodes respectives, de relever attentes et besoins, complémentarités et spécificités. Cela sera également l'occasion de mieux cerner le sens de futures collaborations et d'apporter une meilleure cohésion dans les actions de ces différents secteurs face aux enjeux auxquels ils sont communément confrontés : émancipation, bien-être et capacitation des personnes, amélioration du cadre et de la qualité de vie, écocitoyenneté, fracture et justice environnementales...

Pour tout savoir : Réseau IDée - 02 286 95 70 - francois.beckers@reseau-idee.be * et sur <http://www.reseau-idee.be/rencontres/index.php>



NAMUR LUXEMBOURG

Coordination des Écoles de Devoirs des provinces de Namur et Luxembourg



Asbl PROMENFANCE Une nouvelle EDD à Andenne

par Pascale Moniquet, coordinatrice de l'Asbl

Au fil des années, des besoins spécifiques liés au contexte scolaire se sont fait sentir au sein des écoles de l'entité d'Andenne.

Charge de travail des parents, temps de loisirs à occuper, difficultés face à l'apprentissage scolaire, problématique de l'alimentation à l'école sont autant de préoccupations nouvelles à mi-chemin entre la vie à l'école et à la maison.

En 2011, une nouvelle ASBL est née à Landenne-sur-Meuse pour tenter de répondre spécifiquement à ces nouveaux besoins.

Le projet de l'ASBL « PROMENFANCE » peut se résumer comme tel : à tous les enfants de la région, sans discrimination, l'accès à la culture, la découverte de la multi-culturalité, l'accès aux voyages scolaires, le bien-être des enfants au travers d'activités ludiques

culturelles et sportives, l'accès aux multimédias et aux technologies de l'information, la création d'une école de devoirs là où le besoin se fera sentir.

Suite à ce besoin, une nouvelle École de Devoirs s'est ouverte le 21 novembre 2011 à Andenne (Andenne). Cette « aide aux devoirs » est organisée dans le local de l'Asbl Promenfance de 15h30 à 17h30, le lundi, mardi et jeudi durant les périodes scolaires.

Toute information peut être obtenue sur notre site : www.promenfance.be ou info@promenfance.be ou au 085/55.90.37.

Asbl PROMENFANCE
Rue de Petit-Warêt 251
5300 Landenne sur Meuse





Ivan Illich : Une société sans école

.....
 par Charles Hutlet, coordinateur CeddNamLux

Si vous vous posez cette question simple: "comment changer le monde ?", l'œuvre d'Illich vous apportera peut-être des éléments de réponse. L'auteur identifie les dysfonctionnements de la société moderne et propose des solutions radicales dans le sens où elles s'attaquent aux origines profondes des problèmes. Malgré un titre provocateur, Illich ne veut pas d'une société sans éducation, mais bien d'une société qui formerait les individus différemment et qui aspirerait à autre chose que la croissance, le développement infini, la consommation et le toujours plus... Le plus étonnant est que ses livres visionnaires ont été écrits au début des années soixante-dix et qu'ils résonnent aujourd'hui avec une grande pertinence.

Une "société sans école" décrit mal l'état d'esprit du titre original donné par Ivan Illich à son essai. Plus littéralement, il aurait dû s'intituler : "Déscolarisons la société". Ce titre, un peu moins aguicheur, aurait pourtant eu le mérite d'indiquer plus pertinemment l'objectif poursuivi par Illich dans sa réflexion sur l'institution scolaire.

"Le but qu'il faut poursuivre, qui est réalisable, c'est d'assurer à tous des possibilités éducatives égales".

Publié en 1971, cet essai éblouit encore aujourd'hui pour sa lucidité et son intuition. Au fil des décennies, le constat appuyé par Illich s'est aggravé : la reconnaissance par les diplômes est devenue la seule que l'on puisse légitimement exiger pour l'accès à l'emploi ; la course aux études longues devient de plus en plus impitoyable ; la compétition s'accroît ; la confiance que l'on accorde aux autres et à soi-même diminue ; enfin, le système scolaire n'arrive plus à cacher ses faiblesses et peine à légitimer une consommation accrue de « connaissances » qui n'assurent même plus l'accès à une profession stable.

Nous sommes engoncés dans le paradigme de l'éducation obligatoire, à tel point que plus personne ne pense à remettre en question un système éducatif qui semble aller de soi. La dangerosité se situe dans cette évidence. Elle rend l'individu passif en lui faisant croire que son instruction ne peut se faire en dehors de la consommation normalisée du savoir qu'on lui impose par la fréquentation régulière des « temples » de l'éducation, et elle lui fait croire que tout savoir capturé en dehors de ce cadre précis ne possède aucune valeur. Elle

détruit ainsi l'autonomie des individus et leur capacité à croire en eux-mêmes et en leurs semblables, et les force à se tourner vers l'offre proposée par l'institution. Toutefois, comme celle-ci ne fournit pas la même qualité et la même convivialité que l'apprentissage autonome, l'individu est marqué par un sentiment de frustration et de malaise.

.....

Extraits du livre :

1. Dans le monde entier, l'école nuit à l'éducation parce qu'on la considère comme seule capable de s'en charger.
2. Le but qu'il faut poursuivre, qui est réalisable, c'est d'assurer à tous des possibilités éducatives égales.
3. Il faut protéger le citoyen contre l'impossibilité éventuelle de trouver du travail par suite du jugement de l'école à son égard, et par là on pourrait le libérer de l'emprise psychologique de cette dernière.
4. Ce que l'on a appris vous est souvent venu comme par aventure, et ce que l'on a voulu consciemment apprendre n'a que peu de rapport avec un programme d'enseignement.
5. Apprendre est de toutes les activités humaines celle qui requiert le moins l'intervention d'autrui et qui ne se prête pas à la manipulation ; nous ne tenons pas notre savoir, à proprement parler, de l'instruction imposée. Ce serait bien plutôt l'effet d'une participation sans contrainte d'un rapport avec un milieu qui ait un sens. La meilleure façon d'apprendre, pour la plupart des êtres humains, c'est cet accord avec les choses et les êtres, tandis que l'école les force à confondre le développement de leur personnalité et de leurs connaissances avec une planification d'ensemble qui permet la manipulation de l'élève.
6. Nous sommes tous prisonniers du système scolaire, si bien qu'une croyance superstitieuse nous aveugle, nous persuade que le savoir n'a de valeur que s'il nous est imposé, puis nous l'imposerons à d'autres - production et reproduction du savoir.
7. Prisonnier de l'idéologie scolaire, l'être humain renonce à la responsabilité de sa propre croissance et, par cette abdication, l'école le conduit à une sorte de suicide intellectuel.
8. Tout homme doit savoir s'il veut la richesse matérielle et posséder encore plus de choses, ou s'il entend être libre de les utiliser. Il y a là deux manières de concevoir et son emploi du temps et ses barèmes de production.
9. Dans les écoles, tout se passe comme s'il y avait un secret dans chaque chose ; l'existence n'a de valeur que si l'on déchiffre ces secrets, et pour les connaître on les examinera dans un ordre donné, sous la tutelle d'enseignants qualifiés, seuls capables de conduire à leur révélation. Une fois que



l'esprit est scolarisé, la seule vision qu'il ait du monde, c'est une sorte d'entassement pyramidal de marchandises, et pour pouvoir les manipuler, en bénéficiant, il doit apprendre progressivement l'inventaire et savoir lire les étiquettes !

10. Ce n'est pas en faisant confiance aux vues d'un directeur d'école, ou à celles d'un président de conseil d'administration, ou bien à celles d'un éducateur professionnel, que l'on pourra envisager la mise en place des nouvelles institutions éducatives. Et il ne s'agit pas non plus de servir les intérêts de telle ou telle classe. L'erreur, en fait, consiste à se demander : " Que faut-il que quelqu'un apprenne ? " La question serait plutôt : " Celui qui veut apprendre, de quoi doit-il disposer, avec qui doit-il se trouver en rapport ? "

11. [Les écoles] imposent à leurs élèves de vivre dans un domaine artificiel, où les objets sont retirés du milieu quotidien dans lequel ils ont leur sens véritable.

12. L'enseignant, fier de ses manuels, défend jalousement ce qu'il considère comme son équipement professionnel indispensable, tandis que l'étudiant se prend à haïr même le laboratoire qu'il définit bientôt comme un lieu de travail scolaire.

13. C'est en étiquetant toutes choses, en faisant d'elles des outils éducatifs, que l'école leur fait perdre leur vertu vivante.

14. Utilisés au cours des périodes de loisir, ils [les jeux] fournissent une occasion exceptionnelle de déceler et de développer des talents inhabituels, tandis que le psychologue scolaire se contente souvent de prendre ces possibilités pour les manifestations d'un caractère antisocial, de tendances dangereuses, voire d'un déséquilibre.

15. [...] ceux qui sont capables de faire la démonstration d'un savoir particulier seraient beaucoup plus nombreux si nous faisons confiance à des êtres qui ne soient pas nécessairement des enseignants de métier.

16. Les diplômés représentent un obstacle à la liberté de l'éducation, faisant du droit de partager ses connaissances un privilège réservé aux employés des écoles.

17. Pour un bon joueur d'échecs, le plaisir n'est-il pas de trouver un partenaire de sa force, et pour un novice de rencontrer un autre débutant ?

18. Que celui qui est parvenu à la maîtrise de son art renonce à se poser en modèle unique, en détenteur des sources du savoir, et l'on croira plus volontiers à sa sagesse.

19. Les administrateurs de l'enseignement ont le plus souvent comme principale attribution de surveiller les enseignants et les enseignés pour satisfaire d'autres administrateurs, d'autres conseils, d'autres responsables divers.

20. Nous devons d'abord bâtir une société, où l'acte personnel retrouve une valeur plus grande que la fabrication des choses et la manipulation des êtres.

21. [...] la technologie pourrait fournir à chaque homme la possibilité de mieux comprendre son milieu, de le façonner de ses propres mains, de communiquer mieux que par le passé.

22. Pour qu'un homme puisse grandir, ce dont il a besoin c'est du libre accès aux choses, aux lieux, aux méthodes, aux événements, aux documents. Il a besoin de voir, de toucher, de manipuler, je dirais volontiers de saisir tout ce qui l'entoure dans un milieu qui ne soit pas dépourvu de sens.

Un véritable système éducatif devrait se proposer trois objectifs. À tous ceux qui veulent apprendre, il faut donner accès aux ressources existantes, et ce à n'importe quelle époque de leur existence. Il faut ensuite que ceux qui désirent partager leurs connaissances puissent rencontrer toute autre personne qui souhaite les acquérir. Enfin, il s'agit de permettre aux porteurs d'idées nouvelles, à ceux qui veulent affronter l'opinion publique, de se faire entendre.

.....
Ivan Illich
1926-2002
A dirigé l'université catholique de Porto Rico.

Livre : Une société sans école, trad. Gérard Durand, Éd. du Seuil, coll. Points n° 117

DOSSIER

On vous parle d'un temps...

...que les moins de 20 ans aimeraient bien connaître !

Un SMS vient d'arriver, j'ai bientôt 6 ans,
Entré en primaire, j'suis un grand
maintenant.

L'horloge tourne, les minutes sont
torrides

Et moi je rêve d'accélérer le temps.

Dam dam déo oh oh oh, dam dam déo oh
oh oh oh.

Un SMS vient d'arriver, j'ai 8 ans,
Ecole, devoirs, sports, musiques, c'est pas
un rythme d'enfant,

L'horloge tourne, les minutes me
fatiguent

Et moi je rêve de stopper un peu le
temps.

Dam dam déo oh oh oh, dam dam déo oh
oh oh oh.

Un SMS vient d'arriver, j'ai 10 ans,
2 ans se sont écoulés, on m'donne toujours
pas l'temps... Bouh !

L'horloge tourne, les minutes se dérident
Et moi je rêve, tranquille je prends mon
temps.

Dam dam déo oh oh oh, dam dam déo oh
oh oh oh.

Un SMS vient d'arriver, j'ai 12 ans,
On me parle d'un CEB, je préfère mes jeux
d'enfants,
L'horloge tourne, les minutes sont acides
Et moi je rêve que passe le mauvais temps

Dam dam déo oh oh oh, dam dam déo oh
oh oh oh.

Un SMS vient d'arriver, j'ai 14 ans,
Toujours un rythme effréné et j'suis plus un
enfant,
L'horloge tourne mais mon esprit fatigue
Et moi je rêve, je rêve qu'on me laisse le
temps

SOMMAIRE

- LES VERTUS DU TEMPS SUSPENDU OU POURQUOI IL EST BON DE S'ENNUYER P.16
- CONCENTRONS-NOUS UN INSTANT... P.18
- LES RYTHMES D'APPRENTISSAGE P.19
- LA PEDAGOGIE DIFFÉRENCIÉE P.20
- VIVE LE MANDALA LIBRE ! P.21
- LE TEMPS DES PYRAMIDES N'EST PAS RÉVOLU... P.23
- RESPECT D'UN DROIT DE L'ENFANT P.24
- LE TEMPS LIBRE, OUI MAIS ENCORE... P.25
- LE DÉCRET ACCUEIL TEMPS LIBRE P.26

SUR LE TERRAIN

- BUSTON & ALENTOURS - RESPECT DES RYTHMES BIOLOGIQUES P.27

Dam dam déo oh oh oh, dam dam déo oh
oh oh oh.

Dam dam déo oh oh oh, dam dam déo oh
oh oh oh.

Un SMS va arriver, j'aurai 30 ans,
30 ans de liberté et soudain le bilan,
L'horloge tourne, les minutes sont des rides
Et moi je rêve, je rêve d'arrêter le temps

Dam dam déo oh oh oh, dam dam déo oh
oh oh oh.

Dam dam déo oh oh oh, dam dam déo oh
oh oh oh.

Dam dam déo oh oh oh, dam dam déo oh
oh oh oh.

[Librement inspiré de « L'horloge tourne », Michael Miro]
Par Sandrine Piron, détachée pédagogique FFEDD

Les vertus du temps suspendu ou pourquoi il est bon de s'ennuyer...

par Kristel Brusadelli, chargée de communication/animatrice à la FFEDD

« Quand vous construisez un bâtiment, il y a toujours un délai de séchage à respecter avant qu'il soit terminé. L'ennui, chez les enfants, c'est un peu comme le séchage. Il est indispensable de passer par là si l'on veut penser, s'enrichir, développer sa créativité ». ¹

Or les enfants, sous la pression des parents, de l'école et de la société, n'ont plus le temps d'éprouver ce « délai de séchage ». Et si, à contre-courant du « toujours faire plus », on apprenait à nos enfants, non pas à redouter et à fuir l'ennui, mais à mieux le gérer? A les habituer à s'octroyer des « temps de séchage », à aménager des petits moments de rêverie pour apprendre à rechercher en soi les ressources nécessaires pour affronter la vie? Halte à l'activisme forcené! Voici venu le temps des moments suspendus...

La société de "l'occupationnel" ...Comment en sommes-nous arrivés là?

La société moderne a chassé depuis quelque temps déjà la rêverie, le « farniente » et l'ennui de nos vies. Rares sont en effet les moments où nous nous retrouvons sans rien à faire. Quand nous ne sommes pas en train de répondre à nos obligations sociales et professionnelles quotidiennes, nous nous empressons de combler nos temps morts par une foule de loisirs et occupations en tous genres comme pour éviter à tout prix de nous retrouver seuls face à nous-mêmes. Or il fut un temps, certes fort éloigné de nous, où la rêverie et les vertus de l'ennui étaient valorisées tant par les philosophes que par la haute société. Mais comment en sommes-nous arrivés là?

En quête de toujours plus de plaisir immédiat, de sécurité, de productivité, notre société a engendré un mode de vie qui « passe son temps à tuer le temps ». Car lorsque toute satisfaction devient achetable et immédiatement accessible, quand la lutte quotidienne pour la (sur)vie disparaît au profit du confort et du sentiment de protection, l'être humain s'ennuie... C'est un fait! Les premières civilisations ignoraient d'ailleurs ce sentiment. Il n'apparaîtra que bien plus tard chez les moines et les

ermites qui, consacrant leur vie à la méditation et à la contemplation, se retrouveront confrontés au doute existentiel, au vagabondage de l'esprit, à l'oisiveté et en même temps à la curiosité. On s'empressera dès lors de réformer cette vie monastique en limitant le plus possible les temps consacrés à la méditation au profit de journées bien remplies entre prières et activités manuelles. Peu à peu, la paresse et les sentiments de mélancolie et d'ennui seront considérés comme un « signe de dysfonctionnement » qu'il faudra absolument combattre. Un être inactif, qui a le temps de réfléchir et de (re)penser la société, peut en effet s'avérer « dangereux »... Le droit à l'ennui est un enjeu de société, un enjeu économique, un enjeu philosophique, il a été un enjeu religieux, il a déclenché des conflits meurtriers (...). Quand on parle de droit au travail (...), de l'ouverture des magasins le dimanche, de l'encadrement des loisirs, on ne fait en réalité qu'évoquer la part que les dirigeants entendent laisser à l'inaction et donc à la réflexion. ²

Il s'agira donc de supprimer le sentiment de la vie qui passe, le sentiment de vivre tout simplement, sentiments au creux desquels viennent se forger notre histoire personnelle et notre intelligence. Certes il existe une sorte d'ennui pathologique qui peut mener à la dépression et à l'incapacité d'agir. Nous ne faisons pas référence ici à ce dernier, « improductif » par nature, mais plutôt à celui qui est essentiel à tout individu et à toute création. Celui qui plane sur l'enfance et nous laisse un profond goût de nostalgie. L'ennui de tous ces instants où nous avons appris (non sans difficulté) les bienfaits de l'attente, de la prise de recul et de la méditation...

Quelques (bonnes) raisons de s'ennuyer...

L'ennui administré à petites doses dès la petite enfance permet de développer l'imagination, la créativité, l'introspection, l'autosuffisance pour ne pas dire l'indépendance. L'important est d'apprendre à le gérer très tôt.



© violad - Fotolia.com

1, 2 et 3. Extraits de "S'ennuyer, quel bonheur!" de Patrick Lemoine

Le développement de l'imagination et de la créativité

Tout enfant éprouve un besoin d'évasion qui est inhérent à son équilibre psycho-affectif. Lorsqu'il se retrouve face à des moments d'inactivité, il apprend à rechercher au plus profond de lui-même les ressources nécessaires pour inventer et créer. Ainsi le jeu et les rêves qu'il aura développés « seul » viendront répondre à son besoin d'évasion. De nos jours, les jeux vidéos et la télévision en particulier nous imposent de nombreuses images qui, en façonnant notre imaginaire, finissent par l'appauvrir ainsi que notre capacité à regarder le monde. A ce propos, des études récentes montrent que les enfants ont de plus en plus tendance à reproduire les héros à la mode qu'ils auront vus dans les dessins animés ou jeux virtuels au détriment de la création de leurs propres personnages. Or la capacité d'imaginer et de créer permet de dépasser nos angoisses et nos peurs en se les appropriant et en les exprimant sous d'autres modes tels le dessin et le récit. L'imagination et la création jouent donc un rôle important dans notre vie en nous libérant de sentiments nuisibles à notre équilibre psychologique.

Faire place à l'ennui afin de développer l'imagination et la créativité, c'est aussi une manière de développer d'autres facultés dans une société où les capacités intellectuelles sont survalorisées. Il s'agit d'ouvrir une porte, de libérer une bulle d'oxygène dans une monde où priment les modes de pensée de type rationnel...

L'identification des besoins et la confrontation aux difficultés de la vie

L'absence d'activités stimule son désir et son indépendance de pensée, l'incite à faire preuve d'initiative et à ne plus tout attendre des adultes.⁴ Vivre des moments où personne n'a anticipé, préparé ni résolu quoi que ce soit pour nous, nous apprend à reconnaître nos propres besoins, nos véritables désirs : qu'est-ce qui m'intéresse et me passionne vraiment dans la vie? Quelles sont les choses dont je pourrais ou non me passer? Quels les éléments indispensables à mon bonheur?

D'autre part, affronter les problèmes et apprendre à trouver par soi-même des solutions favorisent l'autonomie, élément clé pour le développement de la confiance en soi et en ses capacités de penser « seul » : autant d'éléments indispensables à l'expérience de la liberté au sens large.

La découverte du monde

Observer par la fenêtre les changements du paysage et s'attarder sur un élément en particulier ; regarder dans la rue les gens qui passent et essayer d'imaginer ce qu'ils ressentent d'après l'expression de leur visage ; tenter de voir sous un autre angle des endroits et des personnes familiers... Lorsqu'on se montre sensible et à l'écoute de ce qui nous entoure, nous appréhendons la réalité différemment: on perçoit des petits détails qui généralement restent inaperçus, nos sensations deviennent plus subtiles, nos sens s'aiguisent. En somme

on découvre le monde « à sa manière », avec « ses propres yeux », on l'intériorise davantage, ce qui facilite l'expression artistique : on pourra par exemple mieux dessiner un arbre car on aura appris à le regarder maintes fois auparavant.

La construction identitaire

L'ennui peut également agir comme un miroir, devenir notre propre reflet : prendre le temps de regarder en soi-même, affronter ses émotions et les laisser se développer favorisent la construction de notre « maison intérieure ». Ces moments d'introspection et de mise à distance amplifient les capacités émotionnelles de l'être humain qui sont peu investies de nos jours au contraire des capacités intellectuelles.

Le temps nécessaire de l'apprentissage

On n'apprend que lentement, en déconstruisant et reconstruisant des représentations et des modèles, en tâtonnant sans trop se préoccuper de gâcher du matériel ou de perdre du temps (...).⁵

Le temps de l'apprentissage est généralement calculé d'après une moyenne normative qui ne tient pas compte de la complexité du processus selon lequel chaque enfant va faire sien ce qu'on lui aura appris. Ainsi il faudra plus ou moins de temps à chacun pour intégrer de nouveaux apprentissages. En tout cas il est important pour chacun d'entre nous de pouvoir s'accorder des « plages vides », que celles-ci soient longues ou pas, pour mieux apprendre...

Être adulte signifie de nos jours avoir perdu le droit de s'ennuyer. L'ennui est le signe que quelque chose ne tourne pas rond (...). Les pédagogues ne devraient-ils pas inverser le mouvement, songer à aménager des plages et des lieux d'inaction dans l'enseignement? Des chambres d'incubation, cabinets de réflexion.⁶ A méditer...

.....
Sources :

Patrick Lemoine, "S'ennuyer, quel bonheur!", éd. Armand Colin, 2007.
www.psychoenfants.fr ("L'ennui, tremplin vers la créativité")

4. Roger Teboul, pédopsychiatre

5. J.D. Francesh, "Eloge de l'éducation lente"

6. Patrick Lemoine, "S'ennuyer, quel bonheur!"

Concentrons-nous un instant...

par Caroline Daems, animatrice à la FFEDD

Norah n'aime pas jouer avant d'avoir pris son goûter, Sophie ne veut jamais faire ses devoirs en arrivant à l'EDD, Hamet préfère travailler vite pour être plus vite tranquille, Brice est fatigué, pas moyen de commencer quoi que ce soit, il dort debout... Chaque enfant a ses petites habitudes et lorsqu'on les bouscule un petit peu c'est tout leur rythme qui est chamboulé. Mais alors que faire ? Comment respecter le rythme de chacun tout en étant un groupe ? Les enfants que nous accueillons après une journée d'école sont-ils encore en forme ? Pouvons-nous encore leur demander de se concentrer ?

Les enfants, tout comme les adultes, ne peuvent être concentrés à tout moment de la journée de la même manière. En effet, le niveau de concentration varie en fonction du moment de la journée, du jour de la semaine, des saisons, des mois de l'année, de ce qu'ils ont mangé, des problèmes, des événements, de leur âge, de leur humeur... Il y a beaucoup de choses qui entrent en compte et auxquelles nous devons être attentifs.

Bien que chacun possède son propre rythme, certaines études ont montré le découpage d'une journée pour un enfant et précisé les pics et creux de concentration. En voici un bref résumé :

- De 8h30 à 9h30 : Le manque de sommeil ou un sommeil un peu tardif diminue les performances de concentration.
- De 9h30 à 12h00 avec la récréation du matin : Il s'agit d'une des meilleures phases de la journée. Les enfants sont très réceptifs et participent énormément aux activités qui leur sont proposées.
- De 13h30 à 15h00 : Légère diminution tout au long de l'après-midi.
- De 15h00 à 16h00 : Remontée du niveau de concentration.

Lorsqu'on voit cette étude, nous pouvons dire que cela joue largement à notre avantage. Néanmoins faire une période de break, d'accueil, de détente entre l'école et le temps de l'aide aux devoirs est une très bonne chose. Quand on sait que l'humeur, l'environnement... jouent sur le niveau de concentration de l'enfant, il serait dommage de laisser un temps de convivialité tomber aux oubliettes.

Plus généralement, on remarquera aussi que les mardis, mercredis et jeudis sont des jours plus favorables que le lundi et le vendredi qui marquent le début et la fin du week-end.

Le week-end, comme les jours fériés isolés en milieu de semaine, ne sont généralement pas très bien vécus par les enfants. Ils brisent davantage leur rythme plutôt que de leur offrir un break.

Les vacances de notre système scolaire sont également fort critiquées car trop longues ou trop courtes. Une période d'une semaine est un peu courte pour qu'un enfant puisse réellement

récupérer. Par contre une période de deux mois est une trop longue coupure avec l'école.

Il est facile de critiquer le système scolaire, mais nous, concrètement que pouvons-nous faire en EDD pour alléger ces petits bambins ?

Bien que nos horaires semblent être en adéquation avec le rythme biologique des enfants, cela ne veut pas dire qu'ils peuvent être concentrés non-stop de 15 à 17h !

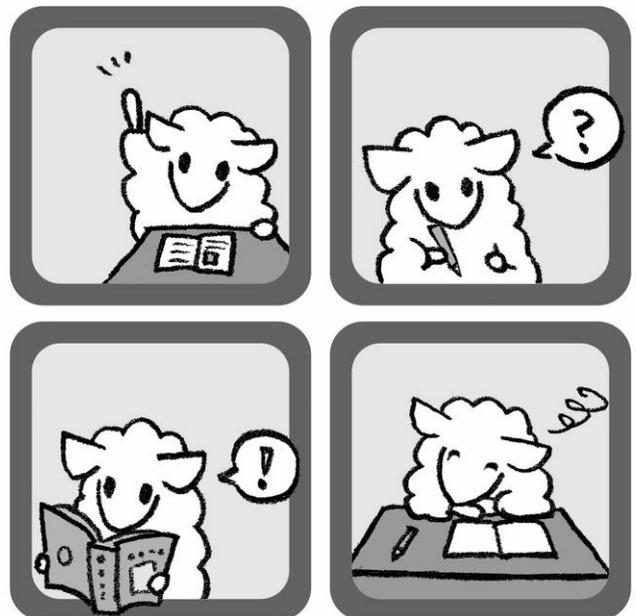
Les enfants selon leur tranche d'âge ont une période de vigilance (période pendant laquelle leur concentration est au maximum).

Pour les plus petits (6-7 ans), 15 minutes est le temps de concentration maximum durant lequel ils seront efficaces. Au-delà de ce temps, la concentration et l'attention diminueront. Pour les 7-10 ans, on parlera de 20 minutes et pour les plus grands de 25 minutes.

Est-ce bien en adéquation avec le temps que vous consacrez à l'aide aux devoirs ? Évitez les devoirs à rallonge avec le petit Maxime qui baille sur le coin de la table en attendant que les minutes passent. La période entre 15 et 17h est également idéale pour les activités ludiques, profitons-en !

Source :

« Le sens du rythme », analyse de la FAPEO



© cocoyaannzu - Fotolia.com

Les rythmes d'apprentissage

.....
par Pr scilla Debecq, CEDDH
.....

A 1 an : l'enfant sait marcher ; 2 ans : l'enfant est propre ;   6 ans : il sait lire et  crire,....

Rythme scolaire, rythme familial, rythme de d veloppement, rythme d'apprentissage,

Autant de rythmes diff rents mais qu'est-ce que cela signifie r ellement? Qu'en est-il de l'enfant et de ses besoins? Qu'en est-il de son rythme biologique, physique ou psychologique?

A ce rythme, on n'est pas sorti de l'auberge !

A ce rythme, on n'est pas sorti de l'auberge !!

En  cole de devoirs, nous avons notamment comme mission de respecter le rythme de l'enfant. Il en est de m me concernant les rythmes d'apprentissage. La soci t  suppose que l'enfant  volue et apprend selon un canevas pr d termin  qui ne laisse finalement pas ou peu de place   ceux ayant un rythme distinct de celui  tabli.

Parce que OUI, nous sommes tous diff rents et nous apprenons   des rythmes diff rents. Certains sont plus rapides que d'autres, apprennent plus vite ou moins vite. De plus, il faut  tre conscient que de nombreux  l ments entrent en ligne de compte et influencent le rythme d'apprentissage de l'enfant : l' ge/la maturit ; la concentration ; l'envie/la motivation; la fatigue; ...

Autant d' l ments qui, ajout s   un emploi du temps ressemblant parfois   un agenda de ministre, ont une incidence sur la cadence de l'enfant. En effet,  cole, sport, sortie culturelle,... sont autant d'activit s programm es qui repr sentent le quotidien des enfants devant composer avec l'absolue n cessit  d' tre toujours occup  et d'apprendre constamment.

Lorsque l'on prend connaissance des informations relay es par les sp cialistes de l' tude des rythmes biologiques chez l'enfant nous voyons que ces derniers ont mis en avant que 80% des enfants de 3   12 ans sont en situation de somnolence ou d'endormissement en d but d'apr s-midi.

De m me, d'autres  tudes ont d montr  que sur une journ e scolaire, la dur e utile des activit s p dagogiques  tait de 3h30 pour les plus petits et de 4h30 pour les plus grands.

Enfin, les plages horaires ayant une probabilit  de vigilance plus  lev e se situent entre 9h et 11h30 ainsi qu'entre 14h et 16h.

Qu'est-ce que ces renseignements nous indiquent me direz-vous ? Qu'outre les contraintes impos es par l'environnement scolaire, familial,... nous devons tenir compte de la capacit  physique et biologique d'un enfant   r pondre positivement aux stimuli ext rieurs que sont les activit s  ducatives et p dagogiques.

Ce que nous pouvons retenir de plus : ces chiffres nous indiquent que durant la p riode edd, soit vers 16h, la vigilance et la concentration de l'enfant diminuent. Ce qui nous annonce clairement que nous ne devons pas nous attendre   des efforts surhumains et une performance hors norme de la part de l'enfant.

Existe-t-il une journ e au rythme id al ? Nous ne le pensons pas puisque nous argumentons le fait que nous sommes tous diff rents. Il devrait donc y avoir une multitude de journ es au rythme id al.

De m me, existe-t-il une mani re id ale d'aborder les apprentissages ? A ce titre, nous croyons plus qu'utile de conna tre l'enfant, de l'observer et de l' couter pour cerner ses besoins et ses difficult s.

Ce que nous conseillons afin d'augmenter les chances de r ussite tout en respectant l'enfant et ses attentes, en plus de l'attention   lui donner, est de lui pr senter des activit s lui correspondant ainsi que la possibilit  pour lui de dire non   ce que nous lui proposons. Pr voir un temps de repos, voire de sieste. Dans le m me ordre d'ideas, pr voir un temps de sortie afin de permettre   l'enfant de s'a rer. Il s'agit d'apprendre   doser repos, loisirs et activit s  ducatives. Apprendre   am nager le temps mais aussi et surtout apprendre   adapter la prise en charge p dagogique en fonction de l' ge et des particularit s de chacun.



La pédagogie différenciée

.....
par Sandrine Piron, détachée pédagogique FFEDD
.....

Toute référence à un modèle élève les uns et rabaisse les autres. Il faut renoncer à comparer les hommes entre eux. La comparaison écrase, en valorisant les uns, elle désespère les autres. Seule la reconnaissance de la différence donne à chacun le droit d'exister.

[François d'Assise - 1126]

Qu'est-ce que la pédagogie différenciée ?

Définir une pédagogie n'est pas chose aisée. Il n'y a pas une seule bonne définition. La preuve en est que chaque pédagogue définit la pédagogie différenciée de manière personnelle.

Différencier sa pédagogie, c'est penser à différentes façons possibles de présenter un même contenu. C'est aussi permettre à tous les enfants d'atteindre des objectifs de valeur égale par des voies différentes. Cette pédagogie n'est pas celle qui maintient ou contribue à améliorer uniquement les points forts de l'enfant. C'est plutôt celle qui place l'enfant en situation de questionnement, qui tient compte de celui-ci et dans laquelle les questions personnelles des enfants sont retenues, classées afin de pouvoir y répondre collectivement ou individuellement.

Pour moi, différencier sa pédagogie, c'est proposer aux enfants des méthodes variées tenant compte de leurs différences de niveau, de besoins, d'intérêts, de personnalité... afin de leur permettre d'atteindre, par les processus qui leur conviennent, des objectifs communs. Tenir compte des rythmes d'apprentissage de tous est important pour leur bon épanouissement (cfr. article p.19)

Comment appliquer la pédagogie différenciée en EDD ?

En EDD, pour appliquer la pédagogie différenciée, il faut veiller à respecter les stratégies d'apprentissage de chacun. Mais, ayant constaté qu'une méthode convenait bien à un enfant, il ne faut pas pour autant la lui imposer à chaque devoir, à chaque activité. Il ne faut pas tomber dans l'excès du respect des processus d'apprentissage des enfants et les enfermer dans une seule méthode leur convenant. Il faut leur permettre de goûter à plusieurs méthodes. Différencier sa pédagogie, c'est aussi apprendre aux enfants plusieurs manières d'apprendre.

Pour appliquer la pédagogie différenciée, il faut donc essayer de tenir compte des différences de niveaux, d'intérêts, de besoins... des enfants. Comment peut-on organiser un temps d'aide aux devoirs en prenant en compte ces différents facteurs ? Il existe deux formules de pédagogie différenciée répondant à cette question :

- la différenciation successive : consiste à utiliser successivement différents outils, différentes situations d'apprentissage et différentes méthodes de manière à ce que chaque enfant goûte à tout ce qui lui est proposé et ait ainsi un maximum de chances de trouver une méthode lui convenant. Cette forme de différenciation multiplie les chances de réussite car elle offre aux enfants une palette de propositions méthodologiques et de stimulations

grâce auxquelles ils peuvent construire leurs propres stratégies.

- La différenciation simultanée : consiste, à un moment donné, dans un même groupe, à utiliser différents outils et différentes situations d'apprentissage de manière à ce que les enfants s'adonnent à des activités diverses. Pour mettre en œuvre cette forme de différenciation, il faut résoudre la question de la répartition des enfants entre les différentes activités proposées. Cette répartition peut s'effectuer de diverses manières. Soit on propose une stratégie à tous, puis une autre est proposée aux enfants qui éprouvent des difficultés. Soit on fait les groupes en fonction de ce que l'on connaît sur les processus d'apprentissage de chaque enfant. Soit plusieurs propositions sont faites aux enfants qui choisissent librement.

Quelques procédés intéressants :

- Le travail par groupe de besoins : pour travailler par groupe de besoins, il faut pouvoir identifier les besoins de chaque enfant et les faire travailler par groupe en fonction de ceux-ci.
- Le travail collectif : permettre aux enfants de travailler collectivement développe l'entraide et les responsabilise.
- La pédagogie du contrat : il s'agit ici d'établir des contrats avec les enfants en fixant des objectifs d'apprentissage à atteindre mais en étant vigilant à ce que ces objectifs soient atteignables. En contrepartie, l'EDD s'engagera à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour permettre à l'enfant d'atteindre ses objectifs.
- Le travail par projet : Il s'agit de mettre les enfants en situations qui leur permettent
 - d'exprimer des envies, des questions, des besoins, des manques, des ambitions;
 - de rechercher les moyens d'y répondre;
 - de planifier collectivement la mise en œuvre du projet et de le vivre.
- La pédagogie par le jeu : jouer pour apprendre ou apprendre à jouer.
- Le travail individualisé : individualisation des méthodes ou des contenus.

Pourquoi appliquer la pédagogie différenciée ?

- Pour conduire l'enfant à une meilleure connaissance de lui-même, à être plus conscient de ses forces, de ses faiblesses, de ses manières de faire, de ses

Vive le Mandala libre !

par Marie-Hélène André, animatrice FFEDD

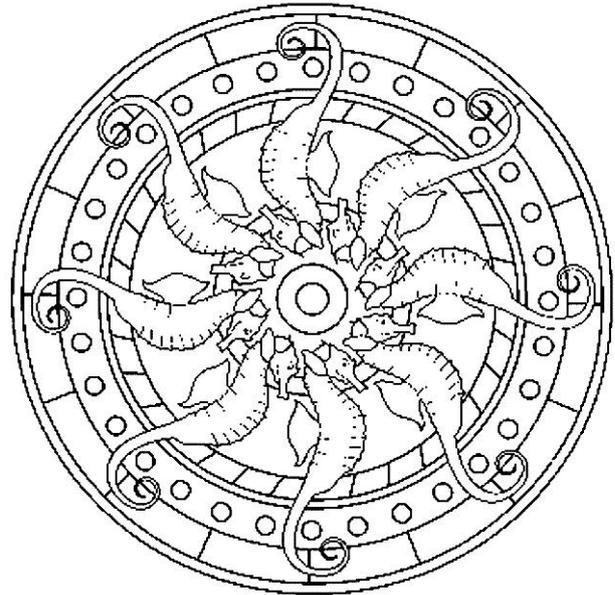
- comportements face à l'erreur ou à la réussite.
- Pour gérer l'hétérogénéité des groupes d'enfants (différences de motivation, de processus d'apprentissage, d'âges, de rythmes, de gestion des images mentales, de modes de communication...).
- Pour conjuguer travail et plaisir : l'enfant découvrira plus rapidement ce plaisir si on lui permet d'être acteur de son apprentissage, d'explorer et de découvrir par lui-même.
- Pour un rendement optimal des temps d'aide aux devoirs : Apprendre aux enfants à apprendre sera bien plus rentable que de leur inculquer notre savoir.
- Parce qu'il n'y a jamais une seule bonne méthode en pédagogie : la pédagogie différenciée se fonde sur l'idée qu'il faut proposer aux enfants une multitude de méthodes pour que chacun trouve ou construise «chaussure à son pied ».
- Pour restaurer la confiance : les enfants à qui vous permettrez de trouver l'une ou l'autre méthode qui leur convienne pourront retrouver confiance en eux, en leur manière d'apprendre. Quelques résultats positifs les mettront rapidement dans une spirale positive.

En conclusion :

Appliquer la pédagogie différenciée en EDD peut paraître difficile par manque de temps ou de moyens, mais osez laisser libre court à votre imagination et lancez-vous dans la différenciation, vous verrez que cela portera plus que certainement ses fruits.

Sources

BASTIN G. Et ROOSEN A, L'école malade de l'échec, Ed De Boeck
FRESNE R, Pédagogie différenciée, Ed Nathan
MEIRIEU P., Apprendre, oui mais comment ? , ESS Editeur, Coll Pédagogie Paris
PRZESMYCKI H., Pédagogie différenciée, Ed Hachette, pédagogique pour demain



Chic et pas chère.

Nous sommes nombreux à utiliser le mandala dans les écoles de devoirs. Quelle belle activité, chic et pas chère, à proposer aux enfants, avant ou après les devoirs. Mais n'avons-nous pas un peu perdu de vue le(s) sens de cette activité ? Et si on se replongeait un peu dans l'histoire ...

Voyage au centre de l'histoire et des cultures.

Le terme « mandala » vient du sanskrit et signifie « cercle, mouvement, rotation ». Il s'agit d'un dessin composé de différentes formes géométriques organisées le plus souvent de manière symétrique dans un cercle, avec pour point de départ le centre de ce cercle.

Ces formes font partie de notre environnement naturel. Ainsi, on retrouve des mandalas dans la nature : troncs d'arbres, toiles d'araignée, flocons de neige, fleurs, coquillages... mais aussi dans l'architecture, les rosaces des cathédrales par exemple.

Ces figures sont présentes dans toutes les cultures depuis la nuit des temps, avec des significations diverses. Pour les bouddhistes par exemple, le mandala est bien plus qu'un simple dessin : il permet, par une association de symboles, d'effectuer un voyage initiatique et ainsi de croître intérieurement. Chez les Indiens Navajos, une personne qui doit être soignée est placée au centre d'un cercle dessiné à même le sol. Le mandala protège ainsi la personne malade et permet de concentrer les énergies sur elle. Le psychanalyste Jung utilisait le mandala en thérapie : pour lui, ce dessin permet de libérer l'inconscient, de rétablir l'ordre psychique quand il a disparu, le mandala nous aide à trouver notre centre et à nous reconnecter au monde extérieur. Utiliser un mandala permet un rééquilibrage naturel, une auto-guérison.

Se libérer et se détendre.

Sans entrer dans des considérations trop ésotériques ou psychiques, force est de constater que le mandala apaise et permet de développer diverses compétences chez les

enfants, tout en libérant les émotions grâce à l'expression créative.

C'est une excellente mise en condition cérébrale avant ou après toute action demandant de la concentration.

Selon la méthode utilisée, le mandala induit certains effets. Pour les nerveux, stressés, dispersés, il est conseillé de colorier du bord vers le centre, de l'extérieur vers l'intérieur. Cela permet d'intérioriser, de refaire le plein d'énergie pour être plus serein et donc plus performant.

Par contre, si l'on est fatigué, triste, fermé sur soi-même, faisons l'inverse : commençons à colorier du centre vers le bord, de l'intérieur vers l'extérieur, ainsi nous deviendrons plus dynamiques et plus ouverts.

Des règles pour libérer le mandala ¹

Pour que l'activité garde tout son sens, il est important de respecter un certain nombre de principes lorsqu'on propose un mandala aux enfants ou aux adolescents.

- 1/ Cette activité ne doit jamais être obligatoire. Il n'est pas question d'imposer un dessin, des couleurs, une façon de faire. On peut simplement proposer. Éviter absolument les corrections ou les remarques pendant ou après le coloriage. La seule chose qui sera imposée et qui sera spontanément respectée est la structure du dessin choisi.
- 2/ Faire soi-même des mandalas : si on fait faire des mandalas à d'autres, c'est important d'avoir expérimenté soi-même le coloriage ou la création de mandalas.
- 3/ Pas de commentaires ! Il vaut mieux éviter l'interprétation d'un mandala colorié par quelqu'un d'autre. On ne commente que son propre dessin, pas celui des autres.
- 4/ Chacun doit avoir l'occasion de s'exprimer. Ce n'est pas le résultat final qui importe mais le processus. Donner du temps à l'enfant pour dire ce qu'il a ressenti, pensé, comment il se sentait avant et après le coloriage, les images ou souvenirs qui sont revenus...Sans que ce partage soit obligatoire, bien entendu !
- 5/ Il n'est pas obligatoire de finir le mandala en une fois. Dessiner calmement et sans précipitation, avec à sa disposition une belle palette de couleurs, si possible dans un endroit calme. Le terminer tout de suite n'est

pas indispensable mais on veillera à ce que l'enfant ne passe pas d'une forme à l'autre sans jamais terminer son coloriage. On incite donc l'enfant à terminer le mandala commencé avant d'en aborder un autre.

Créer des mandalas ²

Il est possible de créer assez facilement des mandalas en respectant la notion de centre et de cercle. C'est l'occasion rêvée d'utiliser le compas !

- Placer l'enfant dans un endroit calme
- Demandez-lui de :
 - tracer un grand cercle au compas sur la feuille blanche
 - tracer plusieurs cercles à l'intérieur pour organiser l'espace
- Ensuite, diviser le cercle en plusieurs parties égales (comme les parts d'un gâteau) en traçant un trait de crayon léger.
- Dessiner des formes dans une part de gâteau, en laissant parler son inspiration
- Répéter symétriquement le même dessin dans les autres parties du cercle.
- Gommer les traits de crayons inutiles
- Colorier le mandala.

Alors n'hésitons pas : faisons vivre à nos enfants des activités autour du mandala, dans un esprit de liberté, en respectant les rythmes et les émotions de chacun, sans oublier de stimuler leur créativité !



1. Paragraphe inspiré de Marie Pré « Mandala, outil de croissance, guide théorique et pratique »

2. Voir à ce sujet le site www.teteamodeler.com. Nombreux modèles de mandalas à colorier sur ce site également.

Le temps des pyramides n'est pas révolu...

par Caroline Daems, animatrice à la FFEDD

Les emplois du temps des enfants qui viennent en EDD peuvent régulièrement nous poser question. Leurs journées chargées dépassent bien souvent le temps qu'un adulte passe sur son lieu de travail. Dans notre société actuelle, il est mieux vu d'être occupé en permanence plutôt que de se « tourner les pouces » de temps en temps. Mais cette occupation constante est-elle vraiment bénéfique pour les enfants? Je vous propose une activité à faire dans votre EDD sur les différents temps qui occupent les enfants.

Pour réfléchir ensemble aux différents temps qui occupent la journée des enfants fréquentant nos EDD, voici une petite activité à faire en équipe ou avec un groupe d'enfants en adaptant quelque peu la proposition et en la rendant plus ludique. Cela peut aussi se faire en partie avec les enfants et en partie en équipe... Une collaboration prometteuse !

1. Réfléchir aux différents temps qui rythment la vie des enfants qui fréquentent notre EDD du plus banal au plus farfelu. En dresser la liste la plus complète possible.

Exemples : temps pour dormir, rêver, ronfler, temps de manger, de boire, d'aller aux toilettes, de faire ses devoirs, de faire le chemin pour aller à l'école, de se réveiller, de penser, de zapper devant la télé, de jouer,....

2. Regrouper ces temps par grandes catégories.

Par exemples : le temps pour dormir peut contenir ronfler et rêver ; le temps de réfléchir peut aussi englober rêver mais on peut ajouter penser. A vous de classer selon vos critères.

3. Attribuer pour chaque catégorie un nombre approximatif d'heures ou de minutes totales que peut prendre une activité sur une semaine de 7 jours allant du lundi au dimanche.

Exemple pour dormir : un enfant qui dort de 20h30 à 6h45 cela lui fait 10h15 de sommeil par jour soit 71 heures et 45 minutes sur toute la semaine s'il respecte cet horaire même lors du week-end.

4. Une fois tous les temps établis et calculés, tentez de les replacer dans une pyramide alimentaire vierge en partant du même principe: le plus important en partant du bas et le petit extra au-dessus.

5. Enfin, analysez cette pyramide en vous posant la question suivante : Est-ce que ce qui nous semble être le petit extra par sa catégorie l'est aussi par le temps qu'on lui consacre ?

Si vous réalisez cette activité dans votre EDD n'hésitez pas à nous communiquer vos réflexions, vos avancements, vos propositions et vos réalisations !



Respect d'un droit de l'enfant

par Sandrine Piron, détachée pédagogique FFEDD

Les enfants sont plus fragiles que les adultes. L'histoire tout entière témoigne de l'incapacité à protéger naturellement et spontanément les enfants.

Les bons sentiments ne sont pas suffisants pour interdire les mauvais traitements, le monde reste un terrain dangereux pour les enfants ! C'est dans ces conditions que les hommes de loi et que les pédagogues ont entrepris cette longue et laborieuse marche pour élaborer des textes susceptibles de protéger les enfants. Il s'agit de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant qui garantit leurs droits dans tous les pays qui l'ont ratifiée.

Les enfants ont de nombreux droits. Ils doivent pouvoir grandir dans les meilleures conditions possibles, jouer avec des amis, donner leurs avis sur des sujets qui leur semblent importants, aller à l'école, vivre en famille, et encore beaucoup d'autres choses.

La Convention internationale relative aux droits de l'enfant liste les droits valables pour tous les enfants et les jeunes de 0 à 18 ans, quel que soit l'endroit où ils vivent. Elle sert de cadre de référence moral et juridique commun pour mettre en place des actions en faveur des enfants.

L'enfant a le droit au repos, aux loisirs, au jeu et à la participation à des activités culturelles et artistiques.

Tous les droits reconnus par la Convention sont inhérents à la dignité humaine et au développement harmonieux de chaque enfant. L'intérêt supérieur de l'enfant est le fil rouge de ce texte, d'autres notions y sont associées telles que le bien-être et l'intérêt manifeste de l'enfant.

L'article qui a attiré mon attention, en lien avec le thème de notre dossier, est l'article 31 :

« L'enfant a le droit au repos, aux loisirs, au jeu et à la participation à des activités culturelles et artistiques. »

L'enfant a le droit au repos

En ces temps de surconsommation et d'agitation où il est de bon ton de vouloir stimuler ou sur-stimuler l'enfant, ne devons-nous pas résister à l'emballement généralisé et permettre à chacun de garder son propre rythme d'apprentissage ?

Laissons l'enfant se construire par lui-même et profiter de l'instant présent plutôt que de courir après ce temps. Pas question de le gaspiller mais plutôt d'en prendre... Osons lui proposer le droit de ne rien faire !

Dans le référentiel psychopédagogique pour des milieux d'accueil de qualité, le concept du « temps libre » est abordé :

« Plus encore, et sans en ignorer les limites, il faut rendre à l'inaction ses vertus... »

L'enfant a le droit de rêver

« Rêver, c'est avoir une activité autonome intériorisée ; personne ne peut la contrôler, elle permet de vivre à l'intérieur de soi des aventures, des découvertes, des relations importantes », des émotions aussi. Ainsi, en EDD, nous pouvons aussi le laisser faire connaissance avec lui-même pour qu'il puisse rencontrer l'Autre et être avec lui et non contre lui. N'est-ce pas là lui proposer aussi des moyens de s'émanciper socialement ?

L'enfant a le droit d'être spectateur

« Caroline ne veut pas jouer au jeu, vous la laissez s'asseoir sur le côté. » Bien traitant ? Pas bien traitant ? Mais qu'est-ce au juste que cette notion de bienveillance ? Il s'agit d'un ensemble de comportements, d'attitudes qui prennent en compte la phase de développement de l'enfant, s'adaptent à ses besoins divers (psychologiques, physiologiques...) avec pour objectif de lui permettre un développement harmonieux. Alors, « Arthur, 10 ans, rentre crevé de l'école. Je l'oblige néanmoins à faire ses devoirs ». Bien traitant ? Moins bien traitant ?

Enfin, et surtout, l'enfant a le droit de s'ennuyer

Du reste, l'ennui n'est-il pas aussi le lit du projet ? C'est dans ce « je ne sais pas quoi faire », qu'en général, après un temps, des idées surgissent et la capacité de se lancer dans une nouvelle action apparaît. Et c'est là que selon moi, le projet prend tout son sens. Quand il naît des enfants, de leur motivation, de leur créativité.

Paradoxalement, à force de faire place à des activités proposées à l'enfant pour répondre à ses besoins, on en arrive au point où le projet de l'adulte sur l'enfant s'est substitué au projet de l'enfant... Le jeu aussi peut perdre de sa nature à force d'être encadré ou d'en attendre une



Le temps libre, oui mais encore...

par Stéphanie Demoulin, coordinatrice FFEDD & Prescilla Debecq, coordinatrice CEDDH

certaine production. Sans parler du devoir... Bien évidemment, le propos n'est pas de bannir l'existence d'activités proposées aux enfants. La question est de savoir sur quoi nous mettons l'accent : sur le bon déroulement de l'activité ? Ou sur les enfants, considérant alors que l'activité relève plus du prétexte, de l'occasion fournie à l'enfant de s'exprimer, de déployer ses intérêts, ses compétences ?¹

Les périodes d'inactivité de l'enfant, loin d'être du temps perdu, lui permettent d'imaginer, de rêver, de se poser et de réfléchir sur lui-même. Ces temps sont donc indispensables pour TOUS les enfants.

- L'enfant se retrouve, pense à ce qu'il vit, ce qu'il est.
- Le manque lui permet de retrouver en lui les ressources nécessaires à son équilibre. Ainsi peut naître son imagination et ses désirs se révéler.
- Ne pas le bousculer, ne pas lui demander d'être toujours performant.
- Le laisser assimiler, s'approprier et intérioriser ses acquis.
- Offrir des moments de pause où il pourra réfléchir à ses expériences, inventer et concevoir des astuces pour progresser. S'ennuyer et trouver par lui-même les moyens de s'en sortir, explorer. Pas de temps perdu. Il chemine pas à pas guidé par sa propre inspiration.

A vous d'accompagner l'enfant de façon bienveillante, de développer le relationnel, l'écoute et la disponibilité, dans le respect du rythme de chacun, dans le respect de ses droits d'enfant et notamment le droit au repos.

A vous de respecter ses envies et ses besoins, son droit au loisir, au jeu et à la participation à des activités culturelles et artistiques. A vous de lui donner assez de confiance pour qu'il explore son univers librement.

Valoriser un autre regard, valoriser ce non-faire, cette non-productivité, Et nous, adultes, luttons contre la course du temps et de l'activité, luttons ainsi pour le respect des droits des enfants...

Le secteur « École de Devoirs » fait partie du secteur « Accueil temps libre » au sein de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (O.N.E.) mais qu'entend-on exactement par l'accueil temps libre? Ce bref article va tenter de vous éclairer sur cette question et de vous permettre de mieux cerner l'utilité et les bienfaits des temps libres.

Définir le temps libre n'est pas chose aisée. En effet, trouver une définition qui satisfasse tout le monde relève d'une mission impossible car la notion de temps libre du point de vue de l'adulte ou de l'enfant est déjà très différente. Et même entre adultes, nous n'en avons pas toujours une définition identique non plus. Voici donc ce que nous définissons, nous, comme « temps libre » en École de Devoirs.

Le temps libre est une période, un moment où l'enfant ne fait rien, où il n'est pas occupé à une tâche pré-établie comme un travail scolaire, un jeu de société, une activité ou un atelier dirigé,...

Le temps libre s'oppose au temps prescrit, il s'agit d'un temps où l'enfant peut faire ce qu'il lui plaît.

Le temps libre est un temps de repos où l'enfant décide seul de ce qu'il va faire de ce temps qui lui est consacré. Durant cet instant de liberté, l'enfant a le loisir de ne rien faire ou de choisir librement une activité qui lui convient.

Ne rien faire! Cela ne se conçoit pas en EDD. Et pourquoi pas? L'enfant a le droit de rêver... Que l'adulte lui donne l'opportunité d'exercer ce droit de rêver, d'être spectateur et même de s'ennuyer. Un enfant qui est confronté à l'ennui, qui ne sait pas quoi faire, est un enfant qui va, après un temps, chercher le moyen de ne plus s'ennuyer, de s'occuper, de se divertir. Et cela va l'amener à se dépasser, à puiser dans son imagination, à faire preuve de créativité pour parvenir à combler ce temps libre. L'enfant se découvre, découvre ce qui l'entoure, découvre et développe son potentiel propre. L'enfant apprend seul à gérer son temps.

Mais il n'est pas toujours nécessaire de chercher à s'occuper durant le temps libre. Nous devons accepter qu'un temps libre soit également un moment de repos où ne rien faire signifie réellement ne rien faire. Nous devons donner la liberté à l'enfant de s'installer calmement soit pour lire, pour regarder la TV ou encore dormir. L'enfant, tout comme l'adulte, a besoin de décompresser, de se ressourcer et peu importe la manière d'y parvenir. Nous ne devons pas considérer le manque d'activité comme une fainéantise de l'enfant mais plutôt comme un besoin de s'évader et de se reposer, besoin aussi important que les autres.

Le temps libre est à considérer comme un temps d'éducation au même titre que d'autres activités d'apprentissage puisque ce temps libre amène l'enfant à plus de réactivité, d'autonomie et d'initiative, autant d'éléments déterminant le bien-être de l'enfant et son intégration dans la société actuelle en mouvement constant.

1. Référentiel psychopédagogique pour des milieux d'accueil de qualité

Le Décret Accueil Temps Libre

.....
 par Christian Dengis, coordinateur AEDL

Communément appelé Décret ATL par les aficionados pingres de Short Message Service (sms pour les déjà nommés ci-avant), le Décret Accueil Temps Libre date du 03 juillet 2003 (modifié en 2009, mais je vous en fais grâce).

En substance, il vise la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre ainsi que le soutien de l'accueil extrascolaire.

Incitatif et non contraignant, en ce sens que chaque commune a le choix d'y souscrire ou pas, le décret a pour objectifs :

- l'épanouissement de l'enfant,
- le renforcement de la cohésion sociale,
- la consolidation de la vie familiale et sociale,
- la qualité de l'accueil.

Adhérer au Décret ATL, c'est s'engager à jouer un rôle de coordination, à réunir une commission communale de l'accueil (CCA), à en assurer la présidence, à réaliser un état des lieux et à établir un ou des programmes de coordination locale pour l'enfance (CLE).

Pour ce faire, les communes qui décident d'entrer dans le processus, se voient financer un emploi de coordinateur/trice ATL, mi-temps ou temps plein en fonction du nombre d'enfants de 3 à 12 ans sur la commune.

Sa mission est de :

- Soutenir le membre du collège des bourgmestre et échevins en charge de cette matière dans la mise en oeuvre et la dynamisation de la coordination ATL,
- Sensibiliser et accompagner les opérateurs de l'accueil dans le développement de la qualité de l'accueil,
- Soutenir le développement d'une politique cohérente pour l'ATL sur le territoire de la commune.

Les différents temps d'accueil

Le secteur de l'Accueil Temps Libre (ATL) regroupe un ensemble d'activités organisées par des milieux d'accueil, en dehors du temps scolaire, après l'école, pendant les congés scolaires ou bien encore le week-end.

Il rassemble sous la même dénomination les activités culturelles, créatives, sportives qu'elles soient organisées par des clubs sportifs, des centres d'expression et de créativité, des associations, des maisons de quartier, des garderies scolaires, des mouvements de jeunesse...etc.

Il y a trois catégories de temps d'accueil dans le secteur ATL.

Une école de devoirs, la vôtre par exemple, peut, si elle est située dans une commune qui a décidé d'entrer

	EDD	Centre de vacances	Accueil extrascolaire
ÂGE	6-15 ans	2,5-15 ans (de 10-21 ans pour handicap)	2.5-12 ans
PÉRIODE	Après l'école et congé scolaire	Congé scolaire	Avant et après l'école + congé scolaire et WE
LÉGISLATION	Décret EDD	Décret CV	Programme CLE + décret ATL
PRINCIPE	Activité après l'école touchant aux apprentissages en général (scolaire, culturelle, citoyenne,...) et à l'épanouissement de l'enfant. Indépendante des écoles mais qui fait le lien entre le milieu scolaire et le milieu familial.	Contribuer à l'encadrement, l'éducation et l'épanouissement de l'enfant durant les congés scolaires. La priorité est donnée aux activités de détente et de loisirs.	Accueil durant le temps libre + activité visant l'épanouissement de l'enfant, la cohésion sociale et la conciliation vie privée, vie professionnelle
COORDINATION	Coordinations régionales + FFEDD	Coordinateur accueil et comité subrégionaux ONE	Coordinateur ATL communaux
POUVOIR SUBSIDIANT ET CONTRÔLE	Service EDD de l'ONE	Service centre de vacances de l'ONE	Service ATL de l'ONE
SUPPORT	Projet pédagogique + respect du code de qualité	Projet pédagogique + respect du code de qualité	Projet pédagogique + respect du code de qualité

Respect des rythmes biologiques

par Jamila Hichaux, administratrice à la CEDDBW, FFEDD et Buston & Alentours asbl

dans le Décret ATL, être opérateur d'accueil agréé et éventuellement siéger à la Commission Communale de l'Accueil (CCA).

Pour obtenir une subvention dans ce cadre pendant l'année scolaire, si vous êtes déjà subventionnés par le Décret EDD, il faudra proposer d'autres activités que celles développées en école de devoirs, dans d'autres tranches horaires...ou, du moins, avec d'autres enfants. Difficile à concilier donc...Et ne rêvons pas, les montants octroyés en accueil extrascolaire ne tutoient pas les cimes - 0,20 €/enfant/jour.

Le Décret Centre de Vacances, offre, lui, d'autres perspectives plus lucratives. Pas de quoi non plus tomber en pâmoison, mais si nous faisons ce travail pour de l'argent, cela se saurait...

Vous pouvez tout à fait vous faire reconnaître et subventionner comme Centre de Vacances pour les activités...de vacances de votre edd aux conditions suivantes :

- Min. 15 enfants inscrits
- Min. 13 enfants accueillis/jour en moyenne hebdomadaire
- Ouverture au min. 3 périodes de 5 jours/an dont min. 2 consécutives pendant l'été avec 7h min.d'ouverture/jour.
- Pour les séjours et les camps, min.8 jours consécutifs pendant l'été ou 6 jours consécutifs pendant les autres périodes de congés scolaires.

Comme le double subventionnement (même lorsque toutes les subventions ne couvrent pas la totalité des frais) n'est pas admis, les activités et les journées d'accueil que vous mentionnez pour le Décret Centre de Vacances ne doivent, bien entendu, pas être comptabilisées dans votre dossier EDD...

J'ai une de ces migraines, moi !

Si vous envisagez une thèse sur le sujet, je ne saurais trop que vous conseiller le site www.one.be qui éteindra votre soif bien au-delà de vos espérances. Le cas échéant, vous pouvez également prendre contact avec le coordinateur ATL de votre commune qui se fera un plaisir de vous expliquer le décret dans ses moindres détails.

Source

Avec l'inestimable soutien de Prescilla DEBECQ sans qui rien n'aurait été possible !

Entre l'école, les devoirs, les copains et les loisirs, nos bambins sont souvent soumis à un rythme de vie effrénée. Mais est-il adapté à nos petits loups? C'est la question qui se pose à travers cette Filoche.

A l'heure où l'efficacité et l'urgence sont en tête du palmarès, notre société a tendance à oublier les besoins primaires de nos chérubins. La place est à la réussite à tout prix ! Devoirs interminables, dramatisation de l'échec, phobie scolaire et parallèlement une augmentation des troubles des apprentissages, cognitifs et des comportements. Coïncidence ou conséquence ?

Plusieurs études ont mis en lumière l'importance du respect du rythme psychobiologique de l'enfant («L'arbre enfant» MONTAGNER, 2006 ; étude de l'Institut National de la santé et de la recherche médicale, 2007).

L'attention de l'enfant connaît des fluctuations selon la période la journée. L'étude TESTU¹ a démontré que l'enfant atteint un pic de fatigue vers 11h, celui-ci diminue après le repas pour à nouveau monter en milieu d'après-midi. Cette fatigue engendre bien naturellement un manque de concentration et de l'irritabilité chez l'enfant. Face à ce constat, il serait donc intéressant d'ajuster les activités scolaires afin de permettre une plus grande optimisation des apprentissages.

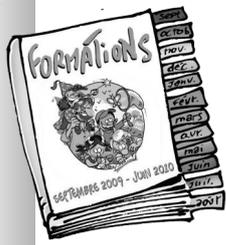
A l'école de devoirs « Buston & Alentours » nous tentons d'adapter les formes d'apprentissages en fonction de ces rythmes biologiques. Ainsi, nous avons constaté que le mercredi après-midi (donc après le repas), les enfants étaient moins concentrés. Nous avons donc privilégié des apprentissages plus ludiques, mettant en avant la créativité de l'enfant. Aussi, il est impératif que ce soit les animateurs qui s'adaptent au rythme d'apprentissage de l'enfant, et non le contraire. Chaque enfant a son propre rythme. Certains ont besoin de plus d'attention que d'autres. Ces différences dépendent de nombreux facteurs : biologiques, psychologiques, familiaux, ou encore relationnels. Afin d'aider au mieux l'enfant, nous travaillons avec les différents acteurs présents dans la vie de l'enfant : entretien avec les parents, participation aux réunions d'école, suivi médical et/ou psychologique avec les CPMS et médecins. Nous tentons d'appréhender l'enfant dans sa globalité afin de l'aider à grandir le plus sainement possible. Fonctionner de cette manière implique bien entendu des coûts plus importants en termes de temps et de moyens humains. Mais au vu des résultats, cette méthode nous paraît la plus efficace.

L'école de devoirs se veut avant tout une école de vie, dans laquelle le bien-être et les besoins de l'enfant restent la priorité. Un espace créé pour et par l'enfant. Un lieu qui s'essaie de lui apporter sa sécurité affective, et où l'autonomie et l'estime de soi règnent en maître.

Ecole et affection ? Pourquoi pas ? C'est un autre débat...



1. Rythmes de vie et rythmes scolaires. Aspects chronobiologiques et chronopsychologiques. Masson ed., 2008.



Calendrier des formations

Cette rubrique vous tient informés des différentes formations organisées par la Fédération et dans l'ensemble des Coordinations régionales.

Pour toute information complémentaire relative aux modules de formation, n'hésitez pas à contacter la Fédération ou votre Coordination régionale !



FORMATION CONTINUE

Coordination des Ecoles de Devoirs du Brabant Wallon

Renseignements et inscriptions :
www.ecolesdedevoirs.be - 010/61.10.88 - 0479/82.66.42 ou info@ceddbw.be



AVRIL 2012

Les activités ludiques et culturelles au service des apprentissages

Notre quotidien en école de devoirs est souvent très chargé. Prenons-nous réellement le temps de mettre en place les projets qui nous tiennent à cœur? Défendons-nous vraiment les valeurs de notre EDD? Profitons de cette matinée pour échanger, partager et réfléchir autour de nos pratiques quotidiennes qui nous semblent évidentes et aller de soi.

Formatrices : Caroline Daems, formatrice à la FFEDD - Sandrine Piron, détachée pédagogique à la FFEDD.

Public visé : animateurs/coordonateurs en École de Devoirs, les animateurs des Services Jeunesse, les enseignants et futurs enseignants.

Participants : 16 maximum

Date : le 17 avril 2012.

Horaire : 9h00 à 13h00.

Lieu : La Maison de la Laïcité - Rue des Deux Ponts 19 à Ottignies - Louvain-la-Neuve.

Prix : Affiliés: gratuit

Non affiliés/ Externes: 5 Eur/pers.

Etudiants et demandeurs d'emploi : gratuit

AVRIL-MAI 2012

Aides et subsides: mode(s) d'emploi!

Êtes-vous certains de connaître toutes les ficelles vous permettant d'obtenir un subside, une aide à l'emploi (volontaire ou rémunéré), du matériel pédagogique...bref, les fonds ou ressources indispensables pour financer au mieux vos projets ?

Formatrices : Hichaux Mariame, coordinatrice à la CEDDBW - Thibaut Naniot, historien et politologue, spécialiste de la recherche de fonds.

Public visé : coordinateurs et / ou responsables d'EDD (rémunérés ou volontaires).

Participants: 16 maximum.

Dates : les 24 avril, 15 et 22 mai 2012.

Horaire : 9h00 à 13h00.

Lieu : Maison de la Laïcité - Rue des Deux Ponts 19 à Ottignies - Louvain-la-Neuve.

Prix : Affiliés: gratuit

Non affiliés/ Externes: 30€ / pers.

Etudiants et demandeurs d'emploi: 10€ / pers.

Coordination des Ecoles de Devoirs de Liege

Renseignements et inscriptions :
www.ecolesdedevoirs.be - 04/223.69.07 - info@aedl.be

Aedl



JANVIER->JUN 2012

Viv(r)e la diversité

Cette formation propose 9 modules thématiques centrés sur le travail avec les enfants et les familles sur le thème de la diversité. Ceux-ci sont complémentaires entre eux et forment un ensemble cohérent, offrant la possibilité aux animateurs de participer à tous les modules ou de s'inscrire « à la carte », en fonction de ce qui les intéresse.

- Accueillir des ados primo-arrivants: 24/04/12.
- Accompagner la parentalité en situation d'exil:10/05/12.
- Vivre la diversité avec un groupe d'enfants: 12/06/12.

Formateurs : Joëlle Mottint, psychologue, sociologue, formatrice et chargée de projets au RIEPP - Quentin Verniers, psychologue, formateur et coordinateur du RIEPP - Monique Meyfroet, psychologue, superviseuse et formatrice - Hélène Detroz, assistante sociale et animatrice à Vie Féminine - Sandrine de Borman, psychologue et formatrice.

Public visé: animateurs (rémunérés ou volontaires) en EDD.

Participants: 16 maximum.

Horaire: 9h00 à 13h00. Accueil dès 8h30.

Lieu: Rue Sainte-Walburge 71 à Liège.

Prix: Affiliés: 120€ / pers. et 110€/pers. à partir de la deuxième inscription pour l'entièreté de la formation.

Non affiliés / Externes: 200€ / pers. et 180€ à partir de la deuxième inscription pour la totalité de la formation.

15€ / pers. pour une séance individuelle.



Coordination des Ecoles de Devoirs de Namur - Luxembourg

Renseignements et inscriptions : www.ecolesdedevours.be - 081/23.03.37 ou coordoedd_namlux@skynet.be

AVRIL 2012

Formation à l'animation

Nous vous proposerons de vivre, découvrir et faire découvrir au groupe diverses activités telles que des jeux, rondes, chants, danses, activités corporelles, manuelles, découverte du milieu... L'idée étant de diversifier son panel d'activités, de vivre des activités différentes, qu'on n'ose pas, qu'on ne connaît pas.

Formatrices : Caroline Daems, animatrice - formatrice à la FFEDD - Sandrine Piron, détachée pédagogique à la FFEDD.

Public visé : animateurs/coordonateurs en EDD (rémunérés ou volontaires) ainsi qu'à toutes les personnes désireuses d'approfondir leurs connaissances en lien avec l'animation.

Cette formation vient aussi compléter les compétences à travailler pour l'obtention du brevet d'animateur en Ecole de Devoirs.

Participants : 16 maximum.

Dates : les 16 et 23 avril, 7, 14 et 21 mai 2012.

Horaire : 9h00 à 15h00.

Lieu : Hall Polyvalent de Plomcot - Avenue des Champs Élysées à Namur.

Prix : Affiliés: 25 €/pers. et 12,50€ à partir de la deuxième inscription.

Non affiliés/ Externes: 50€ / pers. et 25€ à partir de la deuxième inscription.

Rens. & inscr. : FFEDD, formation@ffedd.be ou 081/24.25.21.

AVRIL 2012

L'apprentissage du rythme (niveaux 1 et 2)

Atelier « écoute ».

Atelier « sentir le rythme ».

Atelier « écriture du rythme ».

Atelier « j'interprète ma musique ».

Formateurs : les animateurs du Centre des Jeunes et de la Culture « Plomcot 2000 » de Namur.

Participants : 16 maximum.

Dates :

- Niveau 1: les 26 avril, 10 et 24 mai 2012

- Niveau 2 : les 27 avril, 11 et 25 mai 2012.

Horaire : 9h00 à 13h00.

Lieu : Hall Polyvalent de Plomcot - Avenue des Champs Élysées à Namur.

Prix : Affiliés: 40€ pour les trois premières inscriptions et 10€/pers. à partir de la quatrième inscription.

Non affiliés/ Externes: 60€/pers. et 10€/pers. à partir de la quatrième inscription.

AVRIL-MAI 2012

Gestion des conflits

Par des exercices pratiques, les participants s'entraîneront à mettre en place les conditions pour que les enfants (de trois à douze ans) apprennent à résoudre leurs problèmes et leurs disputes et partager leur propre pouvoir avec d'autres enfants.

Formateur : Adelin Rousseau, psychopédagogue, formateur et psychologue.

Public visé : animateurs/coordonateurs en EDD (rémunérés ou volontaires).

Participants : 16 maximum.

Dates : les 02, 09 et 16 mai 2012.

Horaire : 9h00 à 13h00.

Lieu : Hall polyvalent de Plomcot - Avenue des Champs Élysées à Namur.

Prix : Affiliés: 40€ pour les trois premières inscriptions et 10€/pers. à partir de la quatrième inscription.

Non affiliés / Externes: 60€ / pers.



Coordination des Ecoles de Devoirs du Hainaut

Renseignements et inscriptions :

www.ecolesdedevours.be - 0479/94.48.30 - 0473/23.66.45 ou info@ceddh.be

AVRIL-MAI 2012

Musico-pédagogie. La musique au service des apprentissages.

Il est courant d'entendre que la musique adoucit les mœurs. Nous en sommes persuadés et pensons également que la musique est motrice en termes d'apprentissages. De nombreuses études ont démontré que cette dernière aide à la concentration, la mémorisation, au bien être en général... autant d'éléments indispensables à l'enfant pour sa réussite.

Formatrice : Dominique Massinon, animatrice musicale des Jeunesses musicales.

Public visé: animateurs/coordonateurs en EDD (rémunérés ou volontaires).

Participants: 16 maximum.

Dates : Les 27 avril et 4 et 22 mai 2012.

Horaire: 9h00 à 13h00.

Lieu : sur la région montoise, à déterminer.

Prix : Affiliés 40€/pers. et 30€/pers. à partir de la troisième inscription.

Non affiliés 60€/pers. et 50€/pers. à partir de la troisième inscription.

MAI 2012

Vous avez dit « animateurs »?

Entre animateur(s) et éducateur(s), quel est mon rôle et quelles sont mes limites ?

Formatrices: Prèscilla Debecq, coordinatrice à la CEDD - Delphine Vanderlinden, chargée de projets à la CEDDH.

Public visé: animateurs / coordonateurs en EDD (rémunérés ou volontaires).

Participants: 18 maximum.

Date: 11 mai 2012.

Horaire: 9h00 à 12h00.

Lieu: à déterminer.

Prix: gratuit.

Remarque: Possibilité de déplacements dans le Hainaut sur demande.

Coordination des Ecoles de Devoirs de Bruxelles

Renseignements et inscriptions :
www.ecolesdedevoirs.be - 02/411.43.30 - cedd_bxl@yahoo.fr



AVRIL-MAI-JUIN 2012

La place de la loi dans l'éducation et dans la construction de la personne

Que peut-on tolérer et jusqu'où ? Quelles limites poser et comment les faire respecter ? Qui décide quoi et comment ? Qu'est-ce qui est négociable et qu'est-ce qui ne l'est pas ? Comment associer les parents à ce travail éducatif ? Apprendre à vivre ensemble et préparer les enfants à devenir des citoyens responsables fait partie des défis éducatifs auxquels doivent répondre les Écoles de Devoirs.

Formatrice : Annick Bonnefond, formatrice à ChanGements pour l'Égalité (Cgé).

Public visé : animateurs(trices) en EDD, enseignants.

Participants : 16 maximum.

Dates : les 27 avril, 4 mai et 1 juin 2012.

Horaire : 9h30 à 16h30.

Lieu : Centre de Formations Bonnevie – Rue de la Colonne 54 à Molenbeek.

Prix : 30€ / pers.

MAI-JUIN 2012

Du parler au lire et à l'écrire... Comment aider les enfants à mieux maîtriser la langue française ?

Accompagner des enfants à faire leurs devoirs de français amène parfois ceux qui les accompagnent à se questionner sur leurs propres connaissances.

On abordera à travers des exercices et jeux d'écriture certaines notions de grammaire et de conjugaison de l'école primaire en vue de mieux les comprendre et d'apporter une aide ajustée aux besoins des enfants dans le cadre des Écoles de Devoirs.

Formatrice : Sandrine Dochain, formatrice à ChanGements pour l'Égalité (Cgé).

Public visé : animateurs(trices) s'adressant à un public d'enfants du primaire.

Participants : 16 maximum.

Dates : les 10 et 25 mai et 8 juin 2012.

Horaire : 9h30 à 16h30.

Lieu : Centre de Formations Bonnevie – Rue de la Colonne 54 à Molenbeek.

Prix : 30€ / pers.



A lire...



Laisse-moi jouer... J'apprends!
de Delphine Druart, Augusta Wauters

Editeur : De Boeck, collection "Outils pour enseigner", 2011, 176 p.

Une banque de jeux détaillés et ciblés pour les enfants de 2,5 à 12 ans afin de privilégier un apprentissage ludique dans le respect des rythmes et des différences individuelles, des références pratiques et théoriques, des modèles de documents pratiques.

Editeur : Les Petits Matins (LPM) coll. Alternatives économiques, 2012, 174 p.

L'école primaire est aujourd'hui accusée de tous les maux, au point de nourrir la nostalgie des bonnes vieilles méthodes d'antan. Plutôt que de fantasmer sur une institution idéale qui n'a jamais existé, ce livre s'efforce de dégager des pistes permettant d'affronter les difficultés bien réelles que connaît l'école primaire, afin qu'aucun élève ne sorte demain du système éducatif sans qualification.(...) Au-delà des programmes et des contenus d'enseignement, ce sont aussi le fonctionnement et l'organisation des écoles, les relations avec les parents et les partenaires de l'école qu'il faut revoir, la formation des maîtres et les conditions d'exercice du métier qu'il faut transformer. Il importe de redonner confiance aux enseignants, un préalable pour changer l'école !

Et si on aimait enfin l'école !

de Philippe Frémeaux, Nicole Geneix



A épinglez !

9ème édition de la « Tornade des Couleurs »

Samedi 28 avril 2012, de 8h00 à 18h00
Place Seeliger à 4000 Liège

Ce projet est une fête de quartier rassemblant enfants, habitants et associations. Au programme, de nombreuses activités ludiques, (inter)culturelles et sportives.

Une initiative de l'Asbl « Eclat de Rire », association qui développe au quotidien des projets à destination d'une cinquantaine d'enfants (école de devoirs) et d'une septantaine d'adultes (service d'insertion sociale).

Programme complet sur : <http://www.ecolesdedevoirs.be/actualite/30>



La Fédération Francophone des Écoles de Devoirs



Association sans but lucratif reconnue et subventionnée par la Communauté française de Belgique, en tant qu'Organisation de Jeunesse depuis 1998 et via le décret des Écoles de Devoirs depuis 2005.

Nos missions, nos actions sont :

- Défendre et interpeller les pouvoirs politiques
- Représenter et valoriser le secteur
- Collaborer à la mise en place des programmes des formations continues et les diffuser
- Accroître la visibilité du secteur
- Proposer des outils de réflexion aux animateurs et coordinateurs
- Mettre à disposition un centre de documentation

Les Coordinations régionales

Associations sans but lucratif reconnues et subventionnées via le décret des Écoles de Devoirs depuis 2004.

Nos missions, nos actions sont :

- Soutenir et accompagner les Écoles de Devoirs
- Former les animateurs au soutien scolaire
- Promouvoir la créativité, l'accès à la culture, la citoyenneté et la participation
- Informer
- Diffuser des outils pédagogiques
- Défendre le secteur et susciter la réflexion sur le travail des Écoles de Devoirs



Brabant Wallon
Tel: 010/61.10.88



Bruxelles
Tel: 02/411.43.30



Liège
Tel: 04/223.69.07

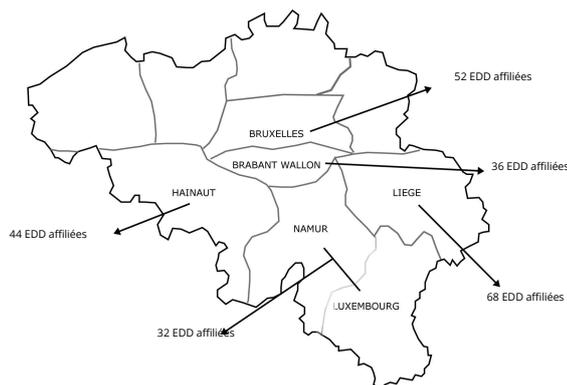


Namur - Luxembourg
Tel: 081/23.03.37



Hainaut
Tel: 0479/94.48.30

232 Écoles de Devoirs membres



L'École de Devoirs, c'est :

- un accueil accessible, selon les structures, aux enfants de 6 à 18 ans et dont la qualité est reconnue par un décret ;
- une équipe de professionnels qui travaillent sur base d'un projet pédagogique et d'un plan d'actions annuel, spécifiques à chaque lieu ;
- un lieu accessible à tous, sans discrimination, qui s'adresse plus particulièrement aux enfants rencontrant des difficultés scolaires, sociales, économiques et / ou culturelles ;
- un accueil indépendant des écoles.

PRINTEMPS DES ÉCOLES DE DEVOIRS

du 1^{er} mars au 30 juin 2012

dans toute la
Communauté française



Des portes ouvertes, des rencontres, des ateliers, des festivités...
et une journée de rassemblement du secteur à Namur,
"Journée des 1001 Mains" - le samedi 12 mai 2012



Plus d'infos : www.ecolesdedevoirs.be

Un projet réalisé par



Avec le soutien de

